

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A ANNONCÉ :

Organisation d'un concours national des meilleures start-up

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes. Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, lors d'une rencontre organisée au Palais des Nations (Alger), le président de la République a décidé «l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle». P 3



PROJET DE LOI RELATIF
À LA GESTION DES DÉCHETS
**Une vision ambitieuse
pour construire
une économie verte**

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, hier à Alger, que le nouveau projet de loi relatif à la gestion des déchets n'était pas qu'une simple loi, mais il renferme une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement, citant les principaux amendements et mesures contenus dans le nouveau texte.

P 2

SONELGAZ
**Plus de 66 000
exploitations agricoles
raccordées à l'électricité**



Le groupe Sonelgaz poursuit ses efforts pour renforcer l'infrastructure énergétique en Algérie. À ce jour, plus de 66 000 exploitations agricoles et 41 zones industrielles ont été raccordées au réseau électrique à l'échelle nationale, a annoncé Khalil Hedna, porte-parole de Sonelgaz. Lors de son intervention sur la Radio nationale, Khalil Hedna a précisé que les efforts du groupe pour électrifier le secteur agricole sont particulièrement significatifs.

P 3

BANQUE MONDIALE
**L'Algérie a réalisé une
croissance "robuste"
au 1^{er} semestre 2024**

La Banque mondiale (BM) a mis en avant, dans son dernier rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie pour l'automne 2024, publié hier sur son site web, la solide performance économique du pays, assurant que la croissance au premier semestre de l'année en cours a été «robuste», atteignant 3,9%.

P 3

SECURA NORTH AFRICA 2024 PRÉVU
DU 3 AU 5 DÉCEMBRE À ALGER

**Un rendez-vous
incontournable pour les
acteurs de la sécurité** P 2

ETUDE

**Pas moins de 93%
des pêcheurs affiliés
à la sécurité sociale** P 5

RELIZANE

**Un milliard de dinars
pour la rénovation
et la réhabilitation
du réseau AEP** P 6

EN SOUTENANT
L'ÉVÉNEMENT
ALGERIA 2.0

Yalidine promeut
l'entrepreneuriat
et l'innovation

Yalidine El Djazair Service SPA, leader de la logistique en Algérie, continue de marquer son empreinte en tant qu'acteur dans l'écosystème de la transformation numérique, en participant en tant que sponsor GOLD à l'événement Algeria 2.0. Cette participation souligne une nouvelle fois l'engagement de Yalidine en faveur de l'innovation, de la technologie et du développement d'un tissu entrepreneurial algérien. En tant qu'acteur clé de la logistique, Yalidine s'impose non seulement comme un leader dans son domaine, mais également comme un acteur dans le domaine des TIC en Algérie. L'événement Algeria 2.0, qui rassemble des professionnels, des startups et des étudiants passionnés par les technologies, constitue une occasion idéale pour Yalidine de mettre en valeur les dernières avancées technologies dans le domaine des services. L'entreprise met un accent particulier sur l'importance de l'intégration des nouvelles technologies dans la logistique, un secteur en pleine mutation. Grâce à des solutions innovantes, Yalidine participe activement à la modernisation du secteur logistique, en optimisant les processus et en facilitant l'accès à de nouvelles opportunités pour les Startups. Le soutien de Yalidine aux événements comme Algeria 2.0 démontre son engagement envers les jeunes talents et la formation des nouvelles générations. En offrant une plateforme d'échange et de collaboration, Yalidine œuvre pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation auprès des étudiants, qui représentent l'avenir du pays. En soutenant de telles initiatives, l'entreprise donne aux étudiants l'opportunité d'accéder à des ressources, des mentors et des perspectives d'emploi dans un secteur en plein essor. Ainsi, la participation de Yalidine à Algeria 2.0 n'est pas seulement une démarche de visibilité, mais bien une manifestation de son engagement à long terme pour l'innovation, le développement technologique et l'accompagnement des étudiants dans la construction d'un avenir numérique prospère pour l'Algérie.

PROJET DE LOI RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS

Une vision ambitieuse pour construire une économie verte

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, hier à Alger, que le nouveau projet de loi relatif à la gestion des déchets n'était pas qu'une simple loi, mais il renferme une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement, citant les principaux amendements et mesures contenus dans le nouveau texte.

Synthèse S. R.

La ministre qui s'est intervenue lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi N 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, a indiqué que les amendements proposés dans le cadre de ce projet de loi « mettront notre pays sur la bonne voie, celle d'une gestion intégrée et complète des déchets et encourageront le secteur privé à investir dans ce domaine pour créer des emplois », soulignant que « ce projet n'est pas qu'une simple loi, mais il renferme une vision ambitieuse visant à construire une économie verte et à doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement ». Les amendements proposés, a expliqué la ministre, interviennent après « l'observation d'outils juridiques non adaptés pour parvenir à une

économie circulaire », rappelant que le nouveau projet de loi sur la gestion des déchets vient modifier la loi de 2001 (en vigueur depuis 23 ans), afin « d'être en phase avec les évolutions survenues durant deux décennies ». Le projet de loi comprend de nombreux amendements, selon la ministre, à l'instar de l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion intégrée des déchets, la mise en place d'un système de numérisation pour la gestion des déchets, ainsi que l'introduction de nouveaux concepts tirés de ceux usités et consacrés par les Nations unies, en vue d'intégrer les principes fondamentaux de l'économie circulaire des déchets, a-t-elle poursuivi. Il renferme aussi les outils de planification englobant l'élaboration d'un plan national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes et un autre plan de wilaya incluant les déchets spéciaux et dangereux. A ce titre, les principes fondamentaux de l'économie circulaire ont été introduits dans

ce projet de loi, notamment « le principe de responsabilité élargie du producteur », considéré comme étant l'un des principes de l'économie circulaire, a indiqué la ministre, ajoutant que « chaque producteur ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou d'œuvrer à assurer une valorisation des déchets ». Le projet de loi prévoit, en outre, une conception écologique concernant l'introduction systématique des aspects environnementaux, à partir de la conception et du développement des produits en vue d'en réduire les effets environnementaux négatifs durant leur période de vie et le passage de « la description de déchet » à « celle de substance ou de produit » après sa valorisation. Le projet de loi porte aussi sur une classification pyramidale des modes de traitement, le remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique et la mise en place d'un système adapté par les producteurs et les distributeurs pour encourager les consommateurs à contribuer à la collecte sélective des déchets.

SECURA NORTH AFRICA 2024 PRÉVU DU 3 AU 5 DÉCEMBRE À ALGER

Un rendez-vous incontournable pour les acteurs de la sécurité

Par S. R.

Pour sa 6ème édition, SECURA North Africa 2024 se positionne comme un carrefour stratégique de la sécurité en Afrique du Nord. Organisé par la société Easyfairs, l'événement se déroulera du 3 au 5 décembre 2024 à la SA-FEX d'Alger, offrant aux 3500 visiteurs attendus l'opportunité unique de découvrir les dernières avancées technologiques et d'explorer des solutions innovantes dans le domaine de la sécurité. En effet, SECURA North Africa 2024 est un événement B2B et B2G incontournable pour les professionnels de la sécurité. Il constitue une

plateforme idéale pour les 70 entreprises nationales et internationales, représentant des pays comme l'Italie, la Chine, la France et le Royaume-Uni, désireuses de nouer des relations dans le secteur de la sécurité des personnes, des biens et des infrastructures en Algérie et en Afrique du Nord. Lors de l'édition 2023, des entreprises et institutions publiques telles que Sonatrach, Sonelgaz, le ministère de la Défense nationale et la Protection civile étaient activement présentes, témoignant de l'importance croissante du secteur de la sécurité en Algérie. À titre d'exemple, la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a présenté

ses dernières innovations, notamment un robot de reconnaissance et de déminage, conçu pour détecter des objets suspects à distance, garantissant ainsi la sécurité des artificiers. Selon les organisateurs, un programme riche et dynamique a été prévu pour cet événement, permettant aux acteurs des secteurs économique et social de se familiariser avec les enjeux liés aux normes de sécurité. Ainsi, une vingtaine de conférences-débats en accès libre, animées par des experts, seront proposées. Parmi les thématiques abordées, on retrouvera notamment la lutte contre la cybercriminalité et l'inté-

gration de l'intelligence artificielle dans le domaine de la sécurité. « Ces sessions offriront un espace d'échange d'expériences entre les principaux fournisseurs et distributeurs d'équipements de sûreté et de sécurité », souligne la même source. La participation à ce salon professionnel ne peut être que bénéfique : elle permettra de rencontrer des décideurs clés, d'élargir son réseau (plus de 200 marques internationales seront présentes), et d'établir des relations d'affaires. Ce salon est donc une occasion unique de découvrir les dernières innovations du secteur.

ALGERIA WOODTECH 2024

Plus de 100 exposants attendus à Alger

La 3e édition du salon international du Bois, Menuiserie, Ameublement, Équipements et Technologies, Algeria WoodTech, se tiendra du 23 au 26 novembre 2024 au Palais des Expositions, Pins Maritimes (SAFEX), à Alger. Selon les organisateurs plus de 100 exposants issus de huit pays (Algérie, Chine, Russie, Tunisie, Espagne, Allemagne, Bulgarie et Turquie) sont attendus à cette troisième édition, indique l'organisateur

dans un communiqué. Le salon accueillera plus de 10 000 visiteurs professionnels, investisseurs et acteurs majeurs du secteur. Ces derniers auront l'occasion de découvrir les dernières avancées technologiques, des solutions innovantes et une diversité de produits, allant des matières premières aux produits finis, en passant par les équipements, accessoires et machines spécialisées, ajoute la même source. Algeria

WoodTech 2024 qui s'annonce comme un carrefour stratégique pour les professionnels du bois et de l'ameublement, offrant une vitrine sur les tendances actuelles et les dynamiques internationales, verra l'organisation d'un riche programme de conférences. En effet, une journée dédiée à l'industrie du bois et de l'ameublement sera également organisée, réunissant des représentants des ministères de l'Industrie, du Commerce et de

l'Agriculture, ainsi que d'autres organismes étatiques. Le programme mettra ainsi en avant les innovations technologiques et les opportunités d'investissement dans le secteur. Cet événement économique d'envergure constitue, selon la même source, une plateforme unique pour analyser l'évolution du marché algérien, renforcer les échanges commerciaux et encourager les partenariats dans l'industrie du bois.

S. R.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A ANNONCÉ :

Organisation d'un concours national des meilleures start-up

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes.

Par Sirine R.

Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, lue en son nom par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, lors d'une rencontre organisée au Palais des Nations (Alger), le président de la République a décidé «l'organisation d'un concours national des meilleures start-up pour honorer les réalisations des jeunes dans l'Algérie nouvelle».

«Je vous invite, à cette occasion, à continuer à saisir les opportunités offertes dans votre pays, en bravant les difficultés par la persévérance et la détermination», a dit le président de la République à l'adresse des jeunes, soulignant que l'Algérie entend s'ériger en pôle africain en matière de technologie et d'innovation, grâce à la dynamique des start-up. Et d'ajouter : «Nous sommes convaincus que la réalisation de l'essor économique escompté passe par la confiance de l'Etat en ses jeunes et en leurs capacités à être acteurs du changement et parties prenantes du développement national». Le chef de l'Etat a affirmé que l'organisa-

tion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (18-24 novembre), avec la participation de plus d'un million de jeunes à travers tout le pays, témoignait de la confiance de notre jeunesse en la volonté politique sincère de soutenir le monde de l'entrepreneuriat et des start-up en Algérie. Il a estimé que la participation de tous ces jeunes «témoigne de la confiance de notre jeunesse en la volonté politique sincère et pragmatique de soutenir le monde de l'entrepreneuriat et des start-up, en vue de répondre aux nouveaux défis économiques qu'il importe de relever pour gagner le pari de la transition vers l'économie du savoir». Pour ce faire, a ajouté le président de la République, «un cadre réglementaire et juridique garantissant un environnement incitatif et stable a été mis en place, donnant lieu, après une courte expérience, à l'émergence de plus de 2.000 entreprises détenant le label de start-up sur 8.000 start-up enregistrées». Le président de la République a, dans ce contexte, rappelé la création du premier fonds public dédié aux start-up, qui est «le premier mécanisme du genre à l'échelle du continent africain, assurant un soutien public aux projets promet-

teurs, qui reflètent notre volonté de valoriser les compétences nationales et d'encourager l'investissement dans le secteur privé à travers des incitations significatives et inédites». L'auto-entrepreneuriat a un «avenir prometteur», a-t-il dit, relevant l'engouement qu'il suscite et son expansion, notamment depuis la promulgation de la loi portant statut de l'auto-entrepreneur, qui permet aux jeunes de s'inscrire en ligne sans avoir à se déplacer, tout en bénéficiant de nombreux avantages, dont l'assurance sociale, un régime fiscal préférentiel et la tenue d'une comptabilité simplifiée. Ce nouveau dispositif a connu «un franc succès», plus de 20.000 auto-entrepreneurs ayant obtenu leur carte quelques mois seulement après son lancement, a fait remarquer le président de la République, affirmant que quelques années après les réformes globales opérées dans le secteur des micro-entreprises et l'adoption d'une nouvelle approche qui rompt progressivement avec la culture de rente, qui s'est révélée inefficace par le passé, l'Algérie est devenue «un modèle en matière de capacité à transformer les idées en réalité, dans un environnement propice à l'entrepreneuriat».

L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Des mesures aptes à favoriser l'éclosion des Start up

Par Réda Hadi

Considéré comme un catalyseur pour revitaliser l'économie algérienne, l'entrepreneuriat est vu en Algérie comme un moyen d'impulser l'innovation et de dynamiser la compétitivité et l'emploi, notamment dans des secteurs clés tels que la technologie, l'agriculture et les énergies renouvelables. Néanmoins, la transition vers un écosystème entrepreneurial florissant est freinée par un ensemble d'obstacles, dont principalement une bureaucratie mordante. Pourtant, c'est dans ce vivier, qui représente plus de 60% de la population, que l'Algérie investit et promeut l'initiative entrepreneuriale des jeunes. L'Algérie connaît une forte dynamique, et continue d'accompagner toutes les initiatives des jeunes entrepreneurs au vu de l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en ce domaine. C'est aussi l'avis Abderrahmane Harbi, Conseiller en finances des entreprises, et président de la Global Entrepreneur-ship, qui explique à des confrères, que les dispositifs d'accompagnement des startups assurent compétence et efficacité. Les jeunes porteurs de projets sont d'ores et déjà assuré de l'engagement des pouvoirs publics à les accompagner et à leur permettre de s'ouvrir sur le monde à la faveur de la forte dynamique que connaît actuellement le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie. C'est par les jeunes que notre pays en-

tend s'affirmer, et particulièrement par la création de Starts up, puisque nous en comptons un peu plus de 5.000 start-up, dont près de 1.100 ont obtenu le label «Start-up» ou celui de «Projet innovant». Entre octroi de financements et accompagnement des entrepreneurs, Alger multiplie les mesures pour favoriser la naissance de jeunes pousses. Pour Abderrahmane Harbi, qui s'est donc exprimé chez nos confrères de la radio nationale, l'auto-entrepreneuriat s'est frayé son chemin en Algérie et devient une réalité économique incontournable de par la volonté de l'Etat à booster l'investissement des jeunes dans le paysage socioéconomique du pays. Pour l'expert, «L'approche nécessite un nouveau booste d'où la mise en place de nouveaux dispositifs d'aides et d'accompagnement pour la réussite des porteurs de projets», Celui-ci rappelle que «c'est à la faveur de nouveau texte cadres sur l'entrepreneuriat des jeunes et le ministère des startups que les jeunes universitaires bénéficient, actuellement, d'accompagnement pour monter leurs propres entreprises». L'objectif est, selon le président de la Global Entrepreneur-ship, d'encourager l'entrepreneuriat des jeunes, «L'Algérie a mis en place plusieurs dispositifs et des mécanismes, comme moyens d'accompagnement, qui ont prouvé leur efficacité dans l'accompagnement des porteurs de projets et des Startups», assure-t-il. Parmi ces nouveaux dispositifs pour

soutenir les jeunes à entreprendre efficacement, le conseiller cite, entre autres, l'Algerian Start-up Fund (ASF), l'Etablissement national de soutien de développement de l'entrepreneuriat (ENSDE) et le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), destiné aux étudiants, tous dédiés à financer les entreprises, alors que le ministère des startups accompagne ces dernières en leur fournissant des labels comme «projet innovant» ou «start-up». A la question de savoir sur quel critère peut-on estimer l'efficacité des différents dispositifs, l'intervenant estime qu'il est «trop tôt pour se prononcer», laissant entendre que «le fruit du financement n'a pas encore été perçu de manière tangible». Selon M. Harbi, l'ASF et les CDE, implantés au niveau de toutes les universités, sont destinés à développer les idées que portent les étudiants. «L'approche est non seulement de financer des startups mais aussi d'assurer à l'étudiant, généralement sans rapport avec l'argent, des formations en économie de gestion, assurées par des enseignants, afin d'en faire un profil de manager et gérer le financement et le personnel de son entreprise», explique-t-il. Et pour combler une étape manquante, il suggère que «l'étudiant devra passer un temps dans une start-up pour se familiariser avec la fiscalité, la gestion de la trésorerie et la gestion de personnel». «Ces notions s'apprennent sur le tas et non pas sur papier à l'université».

BANQUE MONDIALE L'Algérie a réalisé une croissance «robuste» au 1^{er} semestre 2024

La Banque mondiale (BM) a mis en avant, dans son dernier rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie pour l'automne 2024, publié hier sur son site web, la solide performance économique du pays, assurant que la croissance au premier semestre de l'année en cours a été «robuste», atteignant 3,9%. Cette croissance est «diversifiée et soutenue par un secteur agricole résilient», a souligné la BM dans son document, en précisant que l'Algérie a connu une «amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3% sur les neuf premiers mois de 2024». Au cours du premier semestre 2024, la croissance économique de l'Algérie est demeurée «robuste, soutenue par les secteurs non extractifs et par l'investissement», a noté le rapport, ajoutant «qu'après une accélération à 4,1% en 2023, la croissance du PIB a légèrement ralenti au premier semestre 2024 (+3,9% en glissement annuel), soutenue par une croissance non extractive dynamique». Dans ce cadre, la BM a indiqué que la croissance de l'investissement s'est accélérée, stimulant les importations, tandis que la consommation privée et publique est restée robuste. D'autre part, le PIB extractif est resté également stable au cours du premier semestre (+1%) après une nouvelle réduction du quota de production de pétrole brut de l'Algérie en janvier et une baisse de la demande européenne de gaz, a mentionné l'institution dans son rapport. Tout en relevant une stabilisation des prix des produits frais, la modération des coûts d'importation et un taux de change stable durant cette période, l'institution financière internationale a précisé également que les réserves de change demeurent «confortables», représentant l'équivalent de 16,2 mois d'importations de biens et services en septembre 2024. L'autre indicateur positif souligné dans le rapport est celui de la baisse de l'inflation qui a «nettement ralenti en 2024, grâce à la production agricole résiliente, la stabilisation des prix des aliments frais, la modération des prix à l'importation et la stabilité du taux de change», a affirmé la BM. Selon les prévisions de la Banque mondiale, la croissance devrait rebondir en 2025, avec une reprise du secteur des hydrocarbures qui soutiendrait un «rebond de la croissance». Dans son rapport conjoncturel, la Banque mondiale a mis en avant également le «potentiel considérable» de la croissance des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie. «Diversifier les produits et les marchés d'exportation tout en augmentant la valeur ajoutée sera essentiel pour atteindre l'objectif du gouvernement de 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030», a-t-elle fait observer.

27E ÉDITION DU SILA
Plus de 4 millions
de visiteurs

La 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) organisée du 6 au 16 novembre, au Palais des Expositions des Pins maritimes (Safex), a accueilli "plus de 4 millions de visiteurs", a indiqué, dimanche, le Commissaire du Salon, Mohammed Iguerb. La 27e édition du SILA a enregistré "un chiffre record" de "4 millions 300 mille visiteurs, avec un pic (863 000 visiteurs), vendredi 15 novembre, a souligné M. Iguerb, relevant que cette manifestation a été marquée par une affluence sans précédent de lecteurs dès le premier jour du Salon où les différents stands, les salles de conférences et les séances-dédicaces ont accueilli un public passionné de lecture venu des quatre coins du pays". Il a ajouté que cette édition, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a été placée sous le slogan "Lire pour triompher", rappelant qu'elle "a coïncidé avec la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre". Il a souligné que des conférences et des rencontres importantes ont été organisées dans ce cadre, avec la participation de personnalités éminentes venues de différents pays arabes et étrangers pour partager leurs témoignages autour des ouvrages et écrits sur l'histoire de la Révolution algérienne. Le commissaire a aussi souligné que ce salon qui pris fin samedi, après dix jours d'activités, a été marqué, au dernier jour, par la remise du Prix "Mon premier livre" dans sa première édition, et l'annonce du Prix "Meilleur stand", attribué à l'Etat du Qatar.

7e ÉDITION DU SOMMET MONDIAL DE L'INNOVATION
POUR LES SOINS DE SANTÉ PÊCHE

Participation du ministre
de la santé à Doha

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a pris part aux travaux de la 7e édition du Sommet mondial de l'innovation pour les soins de santé (WISH 2024), tenue dans la capitale qatarie Doha, a indiqué lundi un communiqué du ministère. M. Saihi a participé, les 13 et 14 novembre à Doha, aux travaux de ce sommet organisé sous le thème : "la santé d'un point de vue humain : égalité et résilience face aux défis", en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et consacré à quatre principaux axes : la santé des minorités et des populations à risque, la santé et les conflits armés, l'innovation et le changement au niveau du système de santé, ainsi que la participation et les interventions communautaires", précise la même source. En marge de cette rencontre, "le ministre de la Santé a discuté avec des experts de plusieurs pays, dont l'Inde, le Qatar et la

Finlande, sur les moyens de développer les systèmes de santé dans le domaine de la prévention des maladies cardiovasculaires, en focalisant sur "les modalités de renforcement de la coopération entre les pays pour l'échange de connaissances et d'innovations médicales en matière de prévention et de traitement, ainsi que sur l'importance d'améliorer les systèmes de santé nationaux en renforçant les mesures préventives, telles que les bilans de santé réguliers, la sensibilisation communautaire et la promotion d'un mode de vie sain". Cette conférence a réuni plus de 3000 participants du monde entier, parmi les innovateurs, chercheurs et personnels de santé, dans le but de "trouver des solutions innovantes aux plus grands défis sanitaires auxquels le monde est confronté aujourd'hui", conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	425,00	0,00	0,00	-0,81	8,20	7,06	34	14 450,00
BIOPHARM	BIO	2 291,00	2296,00	0,22	0,21	-0,26	6,89	7,84	1000	2 296 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 240,00	2279,00	+1,74	0,35	-0,33	11,99	5,48	27650	63 014 350,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	-0,67	-5,26	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-14,61	2,03	-	0	0,00

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'Intérieur installe
le nouveau wali d'Adrar

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, M. Brahim Merad, a procédé à l'installation de M. Ali Bouguerra, nouveau wali d'Adrar, en remplacement de M. Larbi Bahloul, nommé wali d'El-Oued, dans le cadre du mouvement partiel des walis et walis délégués opéré dernièrement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Intervenant lors de la cérémonie d'installation tenue dimanche au siège de la wilaya, en présence des autorités et élus locaux et

des représentants de la société civile, M. Merad a rappelé les missions et responsabilités dévolues aux nouveaux walis pour répondre aux attentes du citoyen en termes de développement socioéconomique. "Le président de la République entend au travers ce mouvement dans les corps des walis et walis délégués atteindre une nouvelle dynamique de développement dans ces wilayas, notamment en termes de consolidation de la sécurité alimentaire et l'impulsion des investissements dans la perspective d'un dévelop-

pement global à même de conforter la position de l'Algérie en cette conjoncture marquée de nombreux défis", a affirmé M. Merad. Le ministre de l'Intérieur avait auparavant procédé à l'installation du nouveau wali de Bordj Badji Mokhtar, M. Mahfoud Benflis, en remplacement de M. Mustapha Aghamir à qui il a été mis fin aux fonctions. La cérémonie d'installation a eu lieu au siège de la wilaya en présence des autorités locales, des élus locaux et des représentants de la société civile.

HABITAT

Les logements LPP non vendus seront cédés en vente libre

Les logements promotionnels publics neufs (LPP) non vendus seront désormais cédés dans le cadre de la vente libre sans tenir compte des conditions d'éligibilité, en vertu d'un décret exécutif publié au dernier numéro du Journal Officiel (JO) n 76. Il s'agit du décret exécutif n 24-373 signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 12 novembre en cours, complétant le décret exécutif n 14-203 du 15 juillet 2014 fixant les conditions et les modalités d'acquisition du logement promotionnel public. Ce décret, promulgué conformément aux dispositions de loi de finances pour 2024, "autorise exceptionnellement le promoteur immobilier, en cas de mévente avérée d'un certain nombre de logements promotionnels publics (LPP), dans le cadre réglementaire dans lequel ils ont été réalisés, à commercialiser ces logements en vente libre



sans tenir compte des conditions d'éligibilité fixées". S'agissant des modalités de définition des éléments justifiant le cas de mévente avérée, elles seront fixées par arrêté conjoint du ministre des Finances et du mi-

nistre chargé de l'habitat, stipule ce texte. Le promoteur immobilier est tenu aussi de "restituer, au profit du Trésor public, la valeur de l'abattement appliqué sur la valeur des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, pour la réalisation des logements promotionnels publics qui sont destinés à la vente", est-il mentionné dans ce décret en précisant que les modalités d'application de cette disposition seront fixées par arrêté conjoint du ministre des Finances et du ministre de l'Habitat. Quant au prix du logement promotionnel public cédé dans le cadre de la vente libre, "il sera calculé sur la base du coût administré et l'intégralité du montant des charges financières, conformément à la note de paiement établie par les services du promoteur immobilier concerné, après accord du conseil d'administration". Par ailleurs, le logement LPP commercialisé en vente libre est soumis aux règles de cessibilité édictées par la législation en vigueur, selon le décret.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 18 نوفمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 18 Novembre 2024

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات
DA / Kg			دج / كغ		
Produits	متعل Moyenne	أعلی Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	88	106	70	البطاطا
	Tomate	139	157	121	الطماطم
	Oignon sec	51	57	44	البصل الجاف
	Ail sec	440	502	378	الثوم الجاف
	Carotte	77	87	68	الجزر
	Navet	92	103	80	لفت
	Choux fleur	64	73	55	قرنبيط
	Choux	82	92	71	الكرنب
	Courgette	120	135	106	الكوسة
	Haricot vert	150	167	133	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	103	116	90	الخس
Fruits frais	Clémentine	225	270	180	الكليمونتين
	Pomme locale	371	479	262	التفاح المحلي
	Datte	494	624	364	التمر
	Raisin	249	296	202	العنب
	Grenade	142	171	113	الرمان
	Banane	420	436	405	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1755	1880	1629	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	438	450	425	الدجاج
	Œufs (Unité)	19	20	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

SONELGAZ

Plus de 66 000 exploitations agricoles raccordées à l'électricité

Le groupe Sonelgaz poursuit ses efforts pour renforcer l'infrastructure énergétique en Algérie. À ce jour, plus de 66 000 exploitations agricoles et 41 zones industrielles ont été raccordées au réseau électrique à l'échelle nationale, a annoncé Khalil Hedna, porte-parole de Sonelgaz.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur la Radio nationale, Khalil Hedna a précisé que les efforts du groupe pour électrifier le secteur agricole sont particulièrement significatifs. "Plus de 66 000 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, et d'autres sont en cours de travaux ou de mise en service", a-t-il déclaré, tout en soulignant que l'objectif de l'année 2024, qui consiste à raccorder 69 000 exploitations, sera largement atteint. De plus, ces opérations de raccordement sont réalisées sans paiement préalable de la part des bénéficiaires, facilitant ainsi l'accès à l'énergie pour les agriculteurs. Au-delà du secteur agricole, Sonelgaz a intensifié ses efforts pour soutenir le développement industriel du pays. En effet, 41 zones industrielles ont été raccordées au réseau électrique, et 36 zones sur 50 programmées ont été connectées au réseau de gaz naturel. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'État algérien visant à promouvoir l'investissement et à diversifier l'économie.

Dans le cadre de la transition énergétique, Sonelgaz a lancé des projets ambitieux pour la production d'énergie propre, avec pour objectif une capacité globale de 15 000 mégawatts d'ici 2035. Parmi les projets phares

figure la station de Gara Djebilet, située dans la wilaya de Tindouf, qui aura une capacité de production de 3 500 mégawatts et devrait entrer en service en 2025. Sonelgaz ne se limite pas à développer l'infrastructure énergétique nationale : le groupe cherche également à promouvoir l'industrie locale et à renforcer ses capacités d'exportation. À travers sa branche industrielle, la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), Sonelgaz fabrique des équipements tels que des compteurs électroniques et intelligents. L'utilisation généralisée de ces compteurs permet aux industriels de suivre à distance leur consommation d'énergie, une innovation qui contribue à l'efficacité énergétique et à la réduction des gaspillages. Le groupe a également réussi à exporter plusieurs produits, notamment des aubes de turbines, des stations de recharge pour véhicules électriques, ainsi que des turbines industrielles. Ces exportations permettent non seulement d'augmenter les revenus de Sonelgaz, mais aussi de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux.

9 millions de détecteurs de monoxyde de carbone installés

Dans le cadre de la sécurité des foyers, So-

nelgaz mène une opération de grande envergure pour l'installation gratuite de détecteurs de monoxyde de carbone. Cette initiative, lancée sous les instructions du Président de la République, vise à réduire les accidents d'asphyxie. À ce jour, 9 millions de détecteurs ont été installés, sur un total de 22 millions prévus. L'opération se poursuit dans les Hauts-Plateaux et s'étendra bientôt aux régions côtières et du sud. Cette opération concerne également les foyers non raccordés au gaz. Khalil Hedna a précisé que la production de ces détecteurs est un gage de qualité et de capacité de réponse aux besoins locaux. Sonelgaz a investi dans un laboratoire à Alger pour garantir la conformité aux normes de qualité, et deux autres laboratoires ouvriront prochainement à Sétif et à Oran. Actuellement, la capacité de production de détecteurs est de 25 000 unités par jour, et des projets d'exportation sont en cours avec plusieurs pays. Enfin, le porte-parole de Sonelgaz a abordé la question du recouvrement des créances. Il a révélé que le montant des dettes de l'entreprise envers ses clients est "très élevé". Cependant, il a souligné que Sonelgaz évite autant que possible de recourir à la coupure de l'approvisionnement, qui reste l'ultime solution pour recouvrer les paiements.

RÉFORMES BUDGÉTAIRES EN ALGÉRIE

Un équilibre entre modernisation économique et engagement social

Par M A.

Face aux incertitudes économiques mondiales, l'Algérie poursuit sa transformation avec une réforme budgétaire ambitieuse, incarnée par la loi de finances 2025. Ce texte, élaboré dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques, une inflation persistante et des politiques monétaires restrictives, reflète la volonté des autorités algériennes de concilier modernisation économique, résilience nationale et justice sociale. L'économie algérienne a démontré sa capacité à résister aux turbulences extérieures grâce à une croissance notable hors hydrocarbures, un excédent de la balance des paiements et une accumulation progressive des réserves de change. Dans ce cadre, la loi de finances 2025 ne se limite pas à garantir la stabilité macroéconomique, mais introduit également une approche budgétaire inédite, axée sur les résultats et la performance. Dans ce contexte, l'émission de la "Chaîne I" de la radio nationale, « Forum El Oula », diffusée hier, a mis en lumière les grandes lignes du projet de loi de finances 2025. Ce texte majeur vise à maintenir un équilibre financier durable tout en renforçant l'économie nationale, préservant le pouvoir d'achat des citoyens et améliorant les conditions de vie. Le programme a

abordé plusieurs enjeux essentiels, avec la participation de deux invités clés : Kamel Meraghni, directeur général des politiques et des prévisions au Ministère des Finances, et Khaled Dahmani, directeur des politiques budgétaires, également au Ministère des Finances. Ces deux experts ont détaillé les objectifs stratégiques du projet de loi et ses implications pour l'avenir économique du pays. Khaled Dahmani a insisté sur la rupture avec les anciennes méthodes de gestion budgétaire. Selon lui, l'approche de cette loi repose désormais sur une évaluation rigoureuse des résultats. Chaque programme budgétaire sera analysé en fonction de ses résultats concrets, un changement rendu possible grâce à la loi organique 18-15. Il a également souligné l'importance de la transparence et du suivi des dépenses publiques, avec la mise en place de nouveaux outils, tels que les rapports de performance et les annexes budgétaires spécifiques. La numérisation des services fiscaux joue également un rôle crucial dans cette dynamique, facilitant la collecte des impôts et réduisant l'évasion fiscale. En parallèle, Kamel Meraghni a évoqué les priorités sociales et économiques inscrites dans la loi de finances 2025. Dans un pays où les enjeux sociaux demeurent une priorité, la loi consacre une part importante de ses ressources au soutien du pouvoir d'achat. Des mesures telles que l'exo-

nération de l'impôt sur le revenu global, l'augmentation du salaire minimum garanti et la revalorisation des pensions témoignent de l'engagement de l'État envers les citoyens les plus vulnérables. Le soutien aux produits de base, comme les céréales, le lait et l'énergie, reste également assuré grâce à un budget de 660 milliards de dinars, garantissant ainsi un filet de sécurité pour les ménages. Sur le plan économique, l'Algérie mise sur la diversification de son économie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures, qui ne représentent plus que 40 % des recettes budgétaires. La création de l'Agence nationale pour les grands équilibres et la planification, destinée à piloter cette transition, est un élément central de cette stratégie. Cette agence, dotée d'une vision à long terme, coordonnera les efforts sectoriels tout en anticipant les crises potentielles. La loi de finances 2025 marque ainsi une étape décisive dans le processus de transformation économique et sociale de l'Algérie. Elle traduit une ambition claire : moderniser les outils de gestion publique, stimuler une croissance diversifiée et garantir une meilleure qualité de vie pour tous. Toutefois, pour que ces objectifs se concrétisent, une mise en œuvre rigoureuse et une coopération intersectorielle accrue seront nécessaires.

MÉDÉA

Lancement de la vaccination des bovins contre la Dermatose nodulaire contagieuse

L'opération de vaccination des bovins contre la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été lancée, lundi, à travers les communes de Médéa, pour une durée d'un mois, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette campagne de vaccination vise à assurer la protection sanitaire du cheptel bovin local et à freiner la propagation de cette maladie au niveau des exploitations d'élevage de la wilaya, a fait savoir le DSA, Mahieddine Belhimer. M. Belhimer a fait part, dans ce contexte, de la réception d'un lot composé de 20.000 doses de vaccins contre la Dermatose nodulaire contagieuse dont une partie a été déjà livrée aux équipes vétérinaires affectées à la campagne de vaccination. Des vétérinaires publics et privés sont mobilisés pour l'opération qui s'étalera jusqu'au 13 décembre prochain, a-t-il dit, assurant que toutes les dispositions ont été prises afin de garantir la réussite de la vaccination. La chambre locale de l'agriculture a invité, pour sa part, les éleveurs de bovins à adhérer à cette campagne et à participer, ainsi, aux efforts déployés par les services vétérinaires visant à la protection de la richesse animale de la wilaya. La Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible aux êtres humains. La maladie est provoquée par des insectes (mouches-moustiques ou tiques) et ses symptômes sont la fièvre et des nodules sur la peau, les muqueuses et les organes internes de l'animal infecté, a-t-il rappelé.

JIJEL

Recensement de 116 projets d'investissement inscrits depuis début 2024

Le guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de la wilaya de Jijel a recensé 116 projets d'investissement inscrits depuis le début de l'année 2024, apprend-on lundi auprès de son directeur, Tarek Boubzari. Ces projets qui concernent divers secteurs économiques ont été inscrits au profit de micro-entreprises, de petites et moyennes entreprises et de grandes entreprises, a précisé à l'APS M. Boubzari. Dès leur entrée en phase opérationnelle, ces projets permettront de générer près de 900 postes d'emploi directs et des dizaines d'autres emplois indirects, selon le même responsable. Le montant global des investissements nécessaires pour la concrétisation de ces projets est estimé à plus de 7,5 milliards DA, note encore le même responsable. Le nombre des projets d'investissement et des emplois susceptibles d'être générés devront augmenter davantage d'ici la fin de l'année après la remise dernièrement des arrêtés de concession de foncier industriel à plusieurs investisseurs dans la wilaya.

RELIZANE

Un milliard de dinars pour la rénovation et la réhabilitation du réseau AEP

Une enveloppe financière estimée à 1 milliard de dinars a été allouée pour la rénovation du réseau de distribution d'eau potable (AEP) dans la ville de Relizane, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des ressources en eau de la wilaya, Nabil Baghora. M. Baghora a précisé que ce projet, dont les travaux ont démarré récemment, vise la réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable et la rénovation des conduites de distribution détériorées dans dix quartiers de la ville de Relizane. L'opération cible la rénovation des conduites de distribution (principales et secondaires) sur une longueur de plus de 74.000 mètres linéaires, ainsi que l'installation de compteurs pour environ 5.400 foyers, a-t-on indiqué de même source. Ce projet sectoriel, supervisé par la Direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), a été confié à l'entreprise publique de réalisation de forages hydrauliques et de travaux électromécaniques "Formehyd". Les quartiers concernés par cette opération, dont la durée de réalisation a été fixée à 8 mois, sont entre autres, ceux de "Chemrik", "Abdelkader Berrezga", "202 Logements", "DNC", "Castor", "Chadli", "El Intissar" et l'avenue des Jardins. Une fois achevé, ce projet permettra d'améliorer le débit de l'eau potable et d'assurer des quantités suffisantes aux habitants de la ville de Relizane, Il contribuera également à réduire les perturbations dans la distribution et à minimiser les fuites constatées au niveau de la ville, a-t-on souligné.

SAIDA

Lancement des travaux d'aménagement d'une partie des berges de l'oued de la ville

Des travaux ciblant l'aménagement d'une partie des berges de l'oued traversant la ville de Saïda ont été lancés, pour améliorer le cadre environnemental des quartiers avoisinants, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya.

Le wali de Saïda, AmoumenMermouri a donné, jeudi dernier, le coup d'envoi des travaux de ce projet, qui concernent un tronçon de ce cours d'eau qui traverse la ville sur une distance de 11 kilomètres, a-t-on indiqué de même source. Le projet, supervisé par la direction locale des Ressources en eau, porte sur le revêtement en béton d'une surface de 11.500 mètres carrés, la construction d'un mur de soutènement en béton armé sur une longueur de 3.000 mètres et un autre en pierres sur 2 000 mètres, a-t-on fait savoir. Les travaux ciblent aussi l'installation de 1.000 mètres linéaires de réseau souterrain pour l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, la réalisation de 21.000 m2 de routes en béton bitumineux, l'aménagement de 10.125 m2 d'espaces verts et l'installation de poteaux d'éclairage public, se-

lon la même source. Une enveloppe budgétaire de plus de 224 millions de dinars a été allouée à cette opération, inscrite dans le cadre du programme sectoriel, et dont le délai de réalisation a été fixé à cinq mois, a-t-on souligné. A cette occasion, le wali a mis l'accent sur la nécessité de dévier les conduites d'eaux usées et de les raccorder au canal principal qui se prolonge jusqu'à la station d'épuration (STEP) de la commune d'OuledKhaled. Le premier responsable de l'exécutif local a, également, souligné l'importance de respecter les délais de réalisation et de renforcer le chantier par de la main d'œuvre supplémentaire. Pour rappel, en 2020, une partie des berges de ce cours d'eau avait été aménagée sur une distance de 2,5 km, allant du quartier Sidi Kacem jusqu'au quartier Ez-Zitoune.

L'oued de Saïda avait fait l'objet aussi d'une opération d'aménagement sur plus de 11 km à partir de l'entrée-sud de la ville en passant par les quartiers Commandant El Medjdoub, Sidi Kacem, Daoudi Moussa, SaâdaouiKada, SaïdiBenyamina et Boukhors. Ce projet, financé à hauteur de 4,5 milliards DA, a permis de protéger les quartiers environnants des risques d'inondation. Les travaux avaient porté sur l'aménagement de l'oued par le revêtement des berges en béton armé, la réalisation de 12 passerelles pour les habitants des quartiers, un réseau de canalisation de plus 22 km pour l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi qu'un ouvrage d'art reliant la ville de Saïda au quartier Boukhors, a indiqué la direction locale des Ressources en eau.

TOUGGOURT/CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Plus de 1.300 hectares à emblaver

Une superficie de 1.360 ha a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Tougourt, dans le cadre de la campagne labour-semailles de la saison agricole 2024/2025, lancée dimanche, ont rapporté les Services de la wilaya. Une surface de 580 ha est réservée au blé dur, autant d'autres au blé tendre et 200 ha à l'orge, en hausse de 740 ha par rapport à la dernière campagne, a indiqué le directeur local des Services agricoles (DSA), Mohamed Amine Houhou. S'agissant des quantités de semences et intrants mobilisés pour cette campagne, il est

fait état de la mise à la disposition des céréaliculteurs de plus de 3.300 quintaux (QX) de semences et de 11.144 QX d'intrants agricoles, en plus de la mobilisation d'importants moyens matériels pour la réussite de la campagne, en vue d'améliorer le rendement céréalier dans la wilaya. Le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz, a, lors du coup d'envoi de cettecampagne au niveau du périmètre agricole El-Keddachi dans la commune d'El-Hedjira, relevant du groupe Sonatrach, a mis en avant l'importance de ce type de cultures stratégiques dans la consoli-

dation des efforts visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire en divers produits. Le chef de l'exécutif a appelé, à ce titre, à fournir davantage d'efforts pour accroître les superficies céréalières et encourager les opérateurs à adhérer effectivement à ce genre cultural. S'étendant sur plus de 10.000 hectares, le périmètre agricole d'El-Keddachi, un des plus importants investissements dans les cultures stratégiques menés par de grandes entreprises nationales, est appelé à développer les activités agricoles dans la région.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate

Une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate a été lancée dimanche au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé Ahmed Benabid de Bordj Bou Arreridj à l'initiative de l'association "El Amel" d'aide aux cancéreux en coordination avec la direction locale de la santé. Dans une déclaration à l'APS, la secrétaire générale de cette asso-

ciation, HamidaKetab, a indiqué que le but de l'initiative est d'inculquer la culture de la prévention parmi les hommes pour le dépistage précoce de cette pathologie, notamment chez les quinquagénaires et de les informer sur les méthodes de prévention de ce cancer qui figurent parmi les plus répandus chez cette tranche d'âge. Le cancer de la prostate est l'un

des cancers qui peuvent être traités en cas de dépistage précoce, selon la même source qui a regretté le fait que les trois quarts des cas se présentent tardivement aux centres de traitement. Cette campagne entre dans le cadre du plan national de lutte contre les cancers et coïncide avec le mois bleu consacré à la sensibilisation contre le cancer de la prostate et aspire à toucher le plus grand

nombre de personnes possible surtout que tous les moyens médicaux ont été fournis par l'association aux médecins spécialistes venus des wilayas d'Annaba et d'Alger, a ajouté la même source. Dr. Rachid Lahlou, spécialiste en urologie de Bordj Bou Arreridj, a assuré que le dépistage précoce de cette maladie qui touche les hommes augmente l'efficacité du traitement, relevant qu'aucune

cause directe de déclenchement de ce cancer n'a été identifiée toutefois nombre de facteurs exposent davantage les hommes aux risques dont l'obésité et l'hérédité. La cérémonie de lancement de cette campagne qui se poursuivra au 20 novembre courant et concernera toutes les communes de la wilaya, a été présidée par le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer

BLIDA

966 personnes impliquées dans des affaires de drogue arrêtées en octobre dernier

Au total, 966 personnes présumées impliquées dans des affaires de drogue ont été arrêtées, durant le mois d'octobre dernier, par les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution sécuritaire. Inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogues et de substances psy-

chotropes, l'arrestation de ces personnes a, également, donné lieu à la saisie de plus de 463 kg de kif traité, de plus de 143 gr de cocaïne et de 6.130 comprimés psychotropes, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Toujours au cours du mois écoulé, les mêmes services ont effectué 305 descentes de police au niveau de 926 points noirs à travers le territoire de la wilaya, ce qui a permis le

contrôle de 3.411 personnes, parmi lesquelles 191 qui étaient recherchées ont été arrêtées. A cela s'ajoute le contrôle de 2.848 véhicules, dont trois (3) ont été récupérés, car ayant été volés. Par ailleurs, dans le cadre de la coordination opérationnelle avec la gendarmerie nationale, neuf (9) autres opérations de police, ont été réalisées au niveau de 127 points noirs et au cours desquelles 10 individus recher-

chés ont été arrêtés et présentés au Parquet, au moment où 90 autres ont fait l'objet de procédures judiciaires. De son côté, la brigade économique et financière a traité à la période indiquée 21 affaires impliquant 25 personnes, dont 10 liées à des crimes électroniques. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

De quoi rêvent nos riches ?

Dans ce texte nous allons considérer que tout est production et que toute production est travail, travail vivant et travail mort, travail humain et non humain. Les Chinois pensent que tout est énergie, et si nous considérons que le travail est énergie et savoir-faire, et que savoir-faire et énergie signifient économie, et que tout travail vise à économiser l'énergie, nous pouvons convenir de la définition selon laquelle tout est production, travail et énergie. Processus de travail et processus de production ne font qu'un, si l'on comprend dans le processus de travail le travail non humain.

1^{ère} partie

Par DERGUINI Arezki (*)

Nous confondrons donc dans ce texte travail et production et distinguerons « travailleurs sans travail » (travailleur séparé de son produit, travail non indépendant) et « travailleurs producteurs ». Le travailleur sans travail ne dispose que de sa force de travail et ne porte que celle-ci au marché. Comme nous l'avons soutenu dans un texte précédent[1] on pourra décrire la société comme une association de « travailleurs sans travail » et de « travailleurs producteurs », et du point de vue de la propriété, comme une différenciation des travailleurs producteurs en travailleurs non-propriétaires, en travailleurs propriétaires et propriétaires non travailleurs. Rappelons que la séparation du travail et de la production par la propriété est une séparation historique, puisqu'au départ tous les travailleurs sont des travailleurs producteurs. L'échange (équivalent et non équivalent) et la compétition (violente et pacifique) décideront de la séparation. Sous le régime de la propriété privée, la société institue un processus de répartition de la production dont elle socialise une partie. Le processus de répartition de la production distinguera ce qui revient précisément à chaque individu et, en prélevant sur ce revenu, ce qui revient indifféremment à tout individu. Il y a une appropriation marchande et non marchande de la production. La production est une, mais l'appropriation est duelle. L'appropriation non marchande de la production (services publics gratuits et universels), ce qui est obtenu sans être acheté par chacun, est appropriation démarchandisation d'une partie de la production marchande, d'une partie de ce qui est échangé et vendu. Pour la société, une partie de la production privée revient à tous indépendamment de leur contribution privée, une autre appartient à chacun selon sa contribution privée. Les appropriations peuvent se substituer l'une à l'autre, se compléter l'une et l'autre, simultanément, successivement, mais bien ou mal du point de vue de la production. De quoi rêvent les riches ? Le monde entre dans une zone de tempêtes, une redistribution des cartes entre humains (occidentaux et non occidentaux) et entre humains et non humains (naturels et techniques) est en cours, en cours tumultueux. Pensent-ils entrer en guerre, abandonner la Terre ou la sauver en construisant une nouvelle paix ? Les grands riches poussent leur rêve plus loin : établir la société Argent sur une autre planète où tout s'achèterait et se vendrait ; d'autres, plus modestes, mais de plus en plus prédateurs, s'efforcent de continuer à régner sur leurs terres qui se dérobent pourtant sous leurs pieds. Le monde a cessé de rêver, il est atteint dans ses profondes croyances, il ne sait

plus que faire, que croire. Ce qu'il faudrait faire, il ne peut le faire. Le monde se désassemble, il en appelle à de grands hommes pour le rassembler. Les temps héroïques sont de retour. Il ne s'agit plus de raisonner, il s'agit d'agir et de voir ensuite. Il ne s'agit plus de dire, mais de faire. La cohésion sociale se fait moins généreuse. Le marché ne fait plus l'harmonie entre les étrangers. L'échange n'est plus indifférent à la personne, mais la défiance s'est accrue. Les tribus qui s'étaient endormies se réveillent. Le multi-alignement se généralise, les alliances sont de courte durée. Un nouveau monde dans un mouvement brownien se met en place. Se dessine comme une insoutenable polarisation du monde. D'un côté une partie de l'humanité poursuit son « décollage », s'abstrait davantage, se déterritorialise et espère atterrir sur une nouvelle planète argent, une autre partie est rabattue sur terre, mais risque de s'écraser à l'atterrissage. Sa base d'atterrissage a disparu.

Au service de quel intérêt et de quelle passion ?

Car c'est des riches que dépend notre avenir, autrement dit du rapport des riches et des pauvres, du rapport de ceux que j'ai appelés « travailleurs sans travail » et des « travailleurs producteurs ». Les « travailleurs sans travail » étaient des « travailleurs producteurs » que l'accumulation du capital a expropriés, privés de leur travail indépendant. Ils ne sont plus que des employés soumis à la grâce de leur employeur. La société fabrique des riches qu'elle responsabilise ou déresponsabilise. La lutte de classes qui avait mis l'égoïsme avide dans cette classe et avait dispensé de ce sentiment la classe dominée et pensait par conséquent se défaire de ce sentiment en se dé faisant de cette classe n'a pas réussi à se défaire de l'égoïsme et de l'avidité qui sont les caractères non d'une classe, mais de l'individu en général. Et nous savons que pour cet individu égoïste et avide, plus il en a, plus il en veut. Et puis, il y a la peur de la pauvreté qui fait que l'individu amasse et thésaurise sans égard pour les autres. Les pauvres veulent être riches, et sur ce fait les riches se déresponsabilisent des pauvres. Mais je ne dirai donc pas que les riches ne dépendent pas des pauvres. Les expropriations, le boycott existent, pour ne citer que cela. Le problème est donc celui des valeurs sociales qui sont cultivées, certaines conduisent à la dissocation, d'autres à la réunion. Mais entendons par valeurs, ce qui vaut, non pas des idées tout simplement, mais des idées à l'œuvre. Elles ne transcendent pas le cours des choses, elles arrivent à maturité dans le cours des choses et peuvent tourner comme toute chose en leur contraire. Elles sont les armes idéologiques d'une expérience. L'idéologie libérale et la Science économique ont établi l'intérêt comme mo-

teur de l'économie. «La Fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public» que Bernard Mandeville a publié en 1705 est devenue un classique des sciences sociales. Et Adam Smith écrivait en 1776 dans la Richesse des nations que l'individu « est conduit par une main invisible à promouvoir une fin qui n'était pas dans ses intentions. En poursuivant son propre intérêt, il favorise souvent celui de la société plus efficacement qu'il n'a réellement l'intention de le faire. » Et Albert Hirschman[2] dans son livre les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée (1977) fait même coïncider la naissance du capitalisme et de l'économie politique avec le remplacement des conflits entre passions par la poursuite de l'intérêt individuel. Adam Smith dans cette citation fait abstraction de ce vers quoi guide cette main invisible : le service de l'industrie nationale. Sa critique du travail improductif se rapproche pourtant de la critique des rentiers par Keynes. Et elle ne fait pas oublier à Amartya SEN, lecteur d'A. Smith[3], la place de la sympathie dans son écrit antérieur la théorie des sentiments moraux. Est amoral celui (le rentier) qui dessert l'intérêt de l'industrie nationale, est sympathique celui (l'industriel) qui la sert ; n'est pas amoral l'industriel qui en servant son intérêt personnel, sert l'intérêt national. Aujourd'hui, il faudrait parler d'industrie nationale dans le sens premier d'industrie, savoir-faire et autres savoirs collectifs. On n'éliminera pas le savoir-faire en réduisant l'industrie au produit marchand. Ensuite, il faut dire que l'opposition entre intérêts et passions n'est pas aussi dichotomique que la pensée occidentale l'a longtemps supposé. Il y a de la passion dans l'intérêt, pour les uns c'est une passion pour le gain et le jeu, pour d'autres pour l'honneur et la gloire. On dira aujourd'hui pour la puissance, la notoriété et l'influence. De même, il y a de l'intérêt dans la passion. Pierre Bourdieu s'efforcera de montrer qu'il n'y a pas d'intérêt désintéressé, mais n'ira pas jusqu'au point de soutenir qu'il y a des intérêts passionnés. Et il est facile de voir en ses temps tourmentés, combien le langage des passions s'est substitué à celui des intérêts. L'intérêt se passionne comme il se montre chez les Blancs (mais pas seulement) menacés de dé-

classement. Sont alors rappelés à la rescousse les dichotomies entre rationalité et irrationalité, croyance et savoir par les classes dominantes pour disqualifier les soulèvements populaires. Les qualificatifs de populistes et de démagogues pleuvent alors sur les passionnés. Passion et raison ne sont pas dichotomiques, ils sont complémentaires et substituables. Il y a des passions raisonnées (l'intérêt dompte les passions dans l'esprit du capitalisme chez Hirschman) et des intérêts passionnés. Les passions raisonnées sont celles où la passion s'éteint avec leur satisfaction raisonnée, et les intérêts se passionnent quand ils ne sont pas insatisfaits de manière raisonnée, la passion reste vive. « Le cœur a ses raisons que la raison ... n'ignore pas » [4] , qu'elle ne peut ignorer, dans tous les cas.

L'individu et ses attachements

C'est donc de manière générale le problème du rapport de l'individuel et du collectif qui est posé : la main invisible ne guide plus l'individu, en fait le marché national et son organisation ; l'intérêt ne raisonne plus les passions, il ne se retrouve plus en fait dans l'intérêt collectif. Depuis les Lumières qui magnifient en quelque sorte la pensée grecque pour élever la nouvelle noblesse (la « noblesse de robe ») et déchoir l'ancienne (la « noblesse d'épée »), le rêve de la société est celui de l'autonomisation de l'individu. La société s'organisant autour du triptyque : individu, marché et État. Avec les premières révolutions industrielles et la formation des armées industrielles, le processus d'individualisation s'effectue dans le processus de différenciation des sociétés en classes et en nations. Avec les dernières révolutions marquées par une tertiarisation et une globalisation de l'économie, le processus d'individualisation atteint son acmé, le rêve d'autonomisation de l'individu est à son faite. Ses anciens appuis et cadres se défont, les producteurs ne produisent plus pour leur nation, les dissonances entre les groupes sociaux se multiplient. Dans la société occidentale, le rapport de Dieu à l'individu est d'abord un rapport d'identité de Dieu et du Pape, puis de Dieu et du monarque, puis de Dieu et de l'individu.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

Notes

[1] La tentation de Mars. Le Quotidien d'Oran du 02-03-04 novembre 2024.
[2] The Passions and the Interests. Political Arguments for Capitalism before its Triumph [1977] (traduit en français en 1980).
[3] Amartya Sen Reading Adam Smith. Franz F. Eiffe. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/18386318.2010.11682153>
[4] Antonio R. Damasio, L'Erreur de Descartes. La raison des émotions. Odile Jacob, 2006.
[5] Vers une économie apprenante (2013). Intitulé d'un rapport néerlandais cité par Joseph E. Stiglitz et Bruce C. Greenwald (2014). La nouvelle société de la connaissance. Les Liens qui Libèrent, 2017. <https://www.wrr.nl/publicaties/rapporten/2013/11/04/naar-een-lerende-economie>
[6] Ibid.
[7] Joseph E. Stiglitz et Bruce C. Greenwald, op. cit.

TUNISIE

60 % des salariés bénéficieront d’une réforme de l’impôt sur le revenu en 2025

Le ministère des Finances a annoncé que près de 60 % des salariés des secteurs public et privé bénéficieront de l’ajustement du barème de l’impôt sur le revenu, tel que prévu par l’article 31 du projet de loi de finances pour 2025. Cette réforme, débattue vendredi dernier lors d’une réunion conjointe des commissions des Finances et du Budget de l’Assemblée des Représentants du Peuple et du Conseil National des régions et des districts, vise à instaurer une fiscalité progressive et à renforcer l’équité fiscale en Tunisie. L’objectif principal de cette mesure est de redistribuer équitablement la charge fiscale, en révisant les tranches d’imposition afin de soulager les classes moyennes et défavorisées. Le ministère a souligné que le barème actuel, en vigueur depuis 2017, n’a pas répondu aux attentes des contribuables. Pire encore, il n’a pas réussi à encourager les travailleurs du secteur informel à régulariser leur situation fiscale. Cette réforme repose sur une approche scientifique et technique utilisant un modèle économique standard, avec une méthodologie axée sur l’équité. Bien que son coût soit estimé à 650 millions de dinars pour le budget de l’État, ses retombées positives devraient se manifester à travers une réduction significative du taux de pauvreté, une augmentation de la consommation intérieure et une relance de la croissance économique. Les représentants du ministère des Finances ont présenté des données statistiques montrant que le nombre de contribuables individuels en Tunisie s’élève à trois millions, répartis en plusieurs tranches de revenu. La première tranche, correspondant à un revenu annuel entre 0 et 5.000 dinars, regroupe 37,6 % des contribuables. Les autres tranches se répartissent entre celles allant jusqu’à 10.000 dinars (18,6 %), jusqu’à 20.000 dinars (27 %), jusqu’à 30.000 dinars (11,9 %), jusqu’à 40.000 dinars (2,4 %) et jusqu’à 50.000 dinars (1 %). Enfin, seuls 1,6 % des contribuables perçoivent un revenu annuel supérieur à 50.000 dinars. Les députés ont exprimé leur inquiétude face à la forte proportion de contribuables appartenant à la première tranche. Ils ont proposé de relever le seuil de cette tranche pour inclure les revenus allant jusqu’à 6.000 dinars, afin de mieux refléter la réalité économique. D’autres suggestions ont également été formulées, notamment la création de nouvelles tranches pour les revenus supérieurs à 50.000 dinars. Ces propositions incluent l’introduction de deux nouvelles catégories, couvrant respectivement les revenus de 50.001 à 75.000 dinars et ceux dépassant 75.000 dinars. Concernant la tranche supérieure, les députés ont recommandé de maintenir le taux maximal de 35 %, estimant que cette catégorie ne bénéficie plus des mêmes avantages de niveau de vie en raison de l’inflation persistante et de la hausse des prix. Au terme des discussions, il a été décidé de reporter le vote sur l’article 31, afin de permettre au ministère des Finances d’examiner en profondeur les propositions soumises. La date limite pour l’adoption de la loi de finances reste fixée au 10 décembre, conformément aux délais constitutionnels.

MAURITANIE

GEMTEL annonce le lancement officiel de l’interconnexion entre les applications bancaires

Le groupement Interbancaire de Monétique et des Transactions Électronique (GIMTEL) a annoncé, le lancement officiel de l’interconnexion entre les différentes applications bancaires et les porte-feuilles électroniques.

Avec cette étape, Gimtel vise à faciliter les services bancaires électroniques entre les différentes applications numériques nationales. Elle cherche également à promouvoir l’inclusion financière et à améliorer l’accès des Mauritaniens aux services financiers numériques, conformément à la stratégie de la Banque centrale de Mauritanie (BCM). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mohamed LemineOuld-Dhehbi, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, a exprimé sa joie de superviser le lancement officiel de l’interopérabilité et de l’intégration de toutes les applications de paiement numérique et des portefeuilles électroniques, ajoutant que ce projet constitue une étape cruciale dans le développement de l’infrastructure financière et numérique, et représente un saut qualitatif dans le domaine des services financiers numériques et de l’inclusion financière, car il fournit un accès efficace et rapide aux services, et répond aux demandes urgentes des utilisateurs et des opérateurs de ces applications. Le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie a ajouté que cette innovation “s’inscrit dans le cadre

d’une série de réformes entamées depuis un an, notamment le Système de Compensation Automatisé (SCA) qui comprend le système de paiement des grosses sommes ; le système des petits paiements ; le lancement de la plateforme du marché interbancaire ; et l’activation du contrôle des systèmes de paiement et des moyens de paiement.” Il a précisé que cette réforme financière s’effectue parallèlement au lancement de la plateforme du marché financier, en coopération avec le London Stock Exchange, et que cette série aboutira plus tard au lancement d’un système complet de paiement numérique en temps réel. M. Amar OuldYacoub, directeur général de Gimtel, a déclaré que le Groupement n’a ménagé aucun effort pour collaborer avec le secteur bancaire et technologique afin de créer une infrastructure moderne, cohérente et sécurisée qui permettra aux utilisateurs des différents portefeuilles électroniques d’effectuer leurs transactions de manière fluide, rapide et sûre, quelles que soient leurs institutions financières, notant à cet égard que Gimtel est prêt à coopérer avec toutes les institutions fi-

nancières agréées par la Banque centrale de Mauritanie qui souhaitent rejoindre cette plateforme et s’intégrer dans cette interconnexion. Il a souligné qu’un certain nombre d’applications bancaires ont déjà rejoint la plateforme, à savoir : Barid Cash, Bamis Digital, BCI Pay, Bankily, Amanti, Sedad, Click et bientôt GBM, notant que le consortium est en phase d’essais techniques avec plusieurs institutions financières, telles que Camouf Monnet ; eCash; GazaPay ; et DFI. Pour sa part, le président de Gimtel, M. Mohamed OuldTaya, a souligné l’importance de ce projet, qui arrive à un moment crucial avec le besoin croissant de solutions numériques intégrées, afin de faciliter la vie des utilisateurs et des investisseurs, d’améliorer le dynamisme et l’efficacité du secteur bancaire et financier national, à mesure que la demande et l’adoption de solutions numériques s’accroissent. La cérémonie de lancement s’est déroulée en présence du Président de l’Union Nationale du Patronat Mauritanien, du Directeur Général de la Poste Mauritanienne « MauriPost » et d’un certain nombre de responsables de banques nationales et d’institutions bancaires.

ARABIE SAOUDITE

Le Forum mondial Misk 2024 se tiendra à Riyad

La huitième édition du Misk Global Forum se tiendra à la Mohammed bin Salman Nonprofit City, également connue sous le nom de Misk City, les 18 et 19 novembre. Placé sous le thème « Par les jeunes pour les jeunes », le forum de cette année vise à rassembler de jeunes dirigeants du Royaume et du monde entier, en créant une plateforme de dialogue et de collaboration. Cet événement international de premier plan réunira plus de 150 intervenants lors de plus de 100 tables rondes et 30 ateliers interactifs. L’événement présentera une liste

de personnalités de haut niveau dans ses tables rondes, notamment Badr Al-Badr, le PDG de la Fondation Misk, qui s’est engagé à autonomiser les jeunes par le biais de l’éducation et de l’innovation. Abdullah Alswaha, ministre des communications et des technologies de l’information, apportera son expertise en matière de transformation numérique et d’élaboration de politiques, soulignant le rôle de la technologie dans la construction de l’avenir. En outre, Steve Wozniak, cofondateur d’Apple Computer, partagera son point de vue sur l’entrepreneu-

riat et l’innovation, en s’appuyant sur sa vaste expérience dans l’industrie technologique. Les dirigeants s’engageront dans des discussions stimulantes qui visent à inspirer et à équiper les jeunes esprits pour les défis de demain. Les discussions devraient porter sur des sujets tels que le développement durable, l’éducation, l’innovation, la technologie, la santé, la culture et le changement climatique. Ces thèmes encourageront les participants à l’événement à faire preuve de créativité et à travailler ensemble pour trouver des solu-

tions aux défis auxquels les jeunes sont confrontés aujourd’hui. MGF 2024 invite les jeunes du monde entier à se réunir, à partager leurs idées et à explorer les possibilités futures. La Fondation Misk est une organisation à but non lucratif créée en 2011 par le prince héritier Mohammed bin Salman. À travers ses différentes initiatives (notamment Misk City, Misk Art Institute, Manga Productions, Science Center et MiskSchools), la fondation vise à favoriser un environnement propice à la créativité et à l’innovation.

EGYPTE

L’Etat n’a pas demandé au FMI de porter la valeur de la quatrième tranche de son prêt à 2 milliards de dollars

L’Egypte n’a pas demandé au Fonds monétaire international (FMI) de porter la valeur de la quatrième tranche de son prêt à 2 milliards de dollars, au lieu de 1,3 milliard de dollars initialement convenus, selon un communiqué diffusé sur la page officielle de la Banque centrale (BCE) mardi 12 novembre. Certains médias avaient affirmé mardi 12 novembre citant de hauts responsables égyptiens que l’Egypte avait demandé au FMI d’augmenter le montant de la quatrième tranche du prêt à 2 milliards de livres. « Les informations circulant sur une éventuelle rallonge sont non fondées et ne reflètent pas la réalité », a précisé le gouverneur de la BCE Hassan Abdalla. D’après un communiqué du conseil des ministres, ces informations ne sont

qu’une tentative pour semer la confusion, tout en mettant l’accent sur la politique de la transparence adoptée par les autorités égyptiennes. Lors d’un échange mardi en marge de la COP29 à Bakou, la directrice du FMI Kristalina Georgieva a apprécié les efforts égyptiens pour mettre en œuvre son programme de réformes économiques, soulignant les progrès significatifs réalisés jusqu’à présent. L’examen en cours fait partie d’un accord de prêt que l’Egypte a signé avec le FMI en avril pour porter de 3 à 8 milliards de dollars l’aide versée afin de permettre au pays à gérer ses défis économiques. Cet examen doit aboutir au déblocage de 1,2 milliard de dollars de nouveaux financements de la part du FMI. Le premier ministre égyptien Mostafa Madbouly a souligné le 30 octobre que le

gouvernement devrait discuter la prolongation des délais des procédures avec le FMI. Cette prolongation a pour objectif de prendre en compte le taux d’inflation et les pressions qui s’exercent sur les citoyens. « Cette approche vise à protéger les citoyens égyptiens de toute charge supplémentaire dans le contexte actuel », a-t-il indiqué. Depuis 2022, le gouvernement égyptien a opté sous l’égide du FMI pour un programme de réformes économiques et fiscales qui comprend l’adoption d’un taux de change flexible et la gestion des subventions. Le gouvernement a augmenté les prix du carburant vendredi 18 octobre, pour la troisième fois en 2024, à peine deux mois après avoir haussé les prix de l’électricité.

AFRIQUE DU SUD

Baisse d’exportations d’agrumes au profit de la transformation en 2024

L’Afrique du Sud est le premier exportateur africain d’agrumes et le 2ème à l’échelle mondiale après l’Espagne. En plus des défis persistant sur le segment des exportations, un regain d’intérêt pour la transformation au niveau local a contribué à réduire les expéditions de la filière en 2024.

En 2024, l’Afrique du Sud a placé 164,5 millions de cartons d’agrumes, soit plus de 2,4 millions de tonnes de ce fruit (1 carton = 15 kg) sur le marché international. C’est ce que révèle l’Association sud-africaine des producteurs d’agrumes (CGA) dans une note d’information publiée le vendredi 8 novembre dernier. Le stock annoncé affiche un recul de 600 000 cartons, soit 9 000 tonnes de moins que la saison précédente. La CGA indique qu’en dehors de la mandarine, toutes les autres catégories d’agrumes ont enregistré une baisse de leur volume d’exportations. L’orange représentée par les variétés « Navel » et « Valencia », demeure en tête des ventes avec un volume de 1,1 million de tonnes expédié, ce qui représente environ 45 % du stock total des envois, suivi par la mandarine (25 %), le citron (21 %) et le pamplemousse. D’après PreciousKunota, data manger au sein de la CGA, la baisse des exporta-

tions d’agrumes est principalement attribuée à un regain d’intérêt de l’industrie locale ou les unités de transformations ont proposé des prix plus élevés pour leur approvisionnement en matière première. « Les sources de l’industrie du jus ont signalé une augmentation significative de 60 % à 80 % des volumes d’oranges transformées dans leurs installations, par rapport à la saison 2023. On estime qu’environ 6 millions de cartons (90 000 tonnes) d’oranges ont été concernés », ajoute la responsable dans des propos rapportés le jeudi 14 novembre par le site spécialisé Freshplaza. Dans son dernier rapport sur le marché sud-africain des agrumes publié en juin dernier, le Département américain de l’agriculture projetait une croissance de 59 % de la production locale de jus d’orange à 58 800 tonnes en 2023/2024. « Les producteurs locaux de jus paieraient des prix si élevés pour le jus de la campagne 2023/2024 que les producteurs envisagent d’envoyer directement

les fruits destinés à l’exportation vers des unités de transformation. Cette hausse des prix du jus d’orange est due à une baisse de la production d’oranges en Floride et aux inquiétudes concernant la réduction de la récolte brésilienne en raison de la sécheresse », expliquait alors l’organisme américain. En dehors de la forte demande industrielle, Mme Kunotarappelle que les différends avec l’Union européenne sur les mesures appliquées à l’importation d’agrumes sur le marché du bloc économique ont également contribué à limiter les exportations en 2024. Les mesures en question concernent les prescriptions phytosanitaires imposées par l’UE sur le faux carpocapse (un lépidoptère qui attaque les agrumes) et la réglementation de l’UE sur la maladie des taches noires des agrumes causées par le champignon « *Phyllosticta citricarpa* ». Pour rappel, l’UE demeure la principale destination pour les agrumes sud-africains.

POUR RELANCER SON ATTRACTIVITÉ MINIÈRE

L’Afrique du Sud parie sur les minéraux critiques

En 2023, l’Afrique du Sud n’a capté que 0,8% des dépenses mondiales consacrées à l’exploration minière, contre plus de 5% il y a 20 ans. Ce constat illustre un déclin de l’attractivité du pays pour les investissements miniers, en raison de divers problèmes structurels. Tout en œuvrant à la résolution de ces problèmes, les autorités ont identifié ces derniers mois un segment capable d’attirer rapidement des financements : les minéraux critiques. Décryptage de la stratégie sud-africaine. En septembre 2024 à l’Assemblée générale des Nations Unies à New York, le président sud-africain Cyril Ramaphosa s’est fait le porte-parole du secteur minier de son

pays, en présentant les efforts consentis par les autorités locales. Dans une intervention à l’African Minerals Forum tenu en marge de l’AG, il a aussi présenté les 5 éléments clés autour desquels s’articule la stratégie sud-africaine pour les minéraux critiques.

Redorer le blason du secteur minier

Il s’agit notamment de simplifier et de rationaliser les approbations réglementaires autour de l’extraction et du traitement de ces minéraux, tout en encourageant les investissements dans le secteur. Cela passera par des incitations fiscales et des subventions destinées non seulement à l’exploration, mais aussi à la production et au déve-

loppement technologiques. Des investissements sont aussi prévus dans la modernisation des chaînes d’approvisionnement, notamment les ports et chemins de fer, en vue de faciliter le transport des minerais depuis les sites d’extraction jusqu’aux marchés mondiaux. Quelques actions méritent déjà d’être soulignées dans le cadre de cette stratégie. En octobre dernier, l’Afrique du Sud a célébré 200 jours consécutifs sans délestage, une étape symbolique couronnant les efforts des autorités pour mettre un terme aux pannes répétées qui handicapent le déroulement des activités minières dans le pays. Le Centre pour le développement et l’entreprise (CDE) a estimé qu’en 2019 par exemple, le

délestage a coûté entre 7 et 12 milliards de rands (environ 379 à 650 millions USD) de production au secteur minier sud-africain. Un autre grand défi réside dans les problèmes rencontrés par les investisseurs désireux d’acquiescer des permis d’exploration. Le cadastre minier du pays est en effet défaillant, entraînant des retards dans l’octroi de licences et des confusions sur les propriétaires réels des accréditations délivrées. En mai 2023, plus de 5000 demandes de permis n’avaient toujours pas été traitées par les autorités locales. Après des années de critiques, le gouvernement a initié une réforme de ce cadastre, dont la nouvelle version devrait être disponible en juin 2025.

CARBURANT D’AVIATION DURABLE

Le Zimbabwe veut devenir un fournisseur clé pour l’Afrique

Alors que son offre est quasiment inexistante en Afrique faute de producteurs locaux, le carburant d’aviation durable, annoncé comme principal vecteur de la neutralité carbone dans l’aérien, attend un marché à forte croissance d’ici 2050. Une perspective qui intéresse certains pays comme le Zimbabwe, dotés des ressources de production.

L’Autorité de l’aviation civile du Zimbabwe (CAAZ) et l’Organisation de l’aviation civile internationale projettent une évaluation du potentiel national de production commercialisable de carburant d’aviation durable (SAF). Des démarches ont été engagées dans le cadre de cette étude, informe NonkosiNcube, la DG de la CAAZ.

« Cette étude de mise en œuvre commerciale à grande échelle représente une étape importante dans notre cheminement vers une aviation durable. Nos objectifs sont clairs : évaluer le potentiel du marché du SAF au Zimbabwe, élaborer une analyse de rentabilisation pour l’investissement dans le SAF et identifier les cadres politiques et réglementaires pour la croissance du SAF » a-t-elle déclaré.

Comme plusieurs autres pays africains, le Zimbabwe cultive les produits utilisés dans la fabrication du SAF, tels que les huiles végétales (de palme, de soja, etc.), la canne à sucre, et des résidus agricoles (pailles, coques...). Selon les prévisions du gouvernement, la production de canne à sucre augmentera de 1% pour atteindre 3,5 millions de tonnes métriques au cours de la campagne de commercialisation 2023/24. Le pays dispose aussi de vastes étendues cultivables.

L’initiative rejoint les ambitions de pays comme le Maroc, l’Afrique du Sud et le Nigeria qui cherchent à se positionner comme des producteurs clés de ce combustible, majoritairement importé en Afrique. Avec l’objectif 2050 de l’OACI qui prône un remplacement des Jet A1 et autres dérivés du kérosène par le SAF comme combustible pour atteindre la neutralité carbone dans l’aviation, la demande de SAF devrait augmenter significativement

BÉNIN

Hausse attendue de 11 % de la production cotonnière en 2024/2025

Au Bénin, le coton est le principal produit agricole d’exportation. Deuxième producteur après le Mali au sein de la zone CFA, le pays s’attend à une amélioration de sa récolte au cours de la campagne 2024/2025. Au Bénin, la récolte de coton graine est attendue à 669 000 tonnes en 2024/2025. C’est ce qu’a dévoilé Gaston Dossouhoui (photo), ministre de l’Agriculture au cours du lancement officiel de la campagne de commercialisation le jeudi 14 novem-

bre dernier à Sokka, dans la Commune de Sinendé dans le nord du pays. Le stock annoncé affiche une hausse de 11,5 % par rapport à la production de 600 000 tonnes réalisée par l’appareil productif au cours de la campagne précédente. D’après M. Dossouhoui, cette perspective de croissance est attribuable aux nombreux efforts mis en œuvre par les acteurs de la filière dans la lutte contre les ravageurs et l’adoption de pratiques agricoles résilientes. Toutefois, d’autres facteurs peuvent être éga-

lement mis en lien. Selon le Programme régional de production intégré du coton en Afrique (PR-PICA), la filière béninoise a décidé d’augmenter la superficie consacrée à la culture de coton de 18 % à 600 000 hectares en 2024/2025, soit 91 600 hectares de plus que la campagne précédente (508 359 ha). En outre, le gouvernement a décidé le 17 avril dernier en Conseil des ministres de maintenir à 300 Francs le prix d’achat du kilogramme de coton

conventionnel. Un tarif jugé attractif et qui devrait susciter de l’engouement chez les agriculteurs d’après le PR-PICA. Malgré cette augmentation de la production cotonnière attendue, le Bénin devra redoubler d’efforts s’il espère retrouver la place de leader de la zone CFA actuellement occupée par le Mali depuis la campagne 2023/2024. Il convient de rappeler que de son côté, le gouvernement malien ambitionne de faire passer sa récolte de coton graines à plus de 765 000 tonnes en 2024/2025.

POINT-MARCHÉS

L’Europe attendue en faible hausse, Nvidia en ligne de mire

Les principales Bourses européennes sont attendues en progression modérée à l'ouverture lundi, en l'absence de catalyseurs immédiats mais avant la publication cette semaine des résultats trimestriels de Nvidia, poids lourd du secteur de l'intelligence artificielle.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en progression de 0,18% pour le CAC 40 parisien, de 0,04% pour le FTSE à Londres, 0,32% pour le Dax à Francfort, et 0,19% pour l'EuroStoxx 50. Les investisseurs sont suspendus aux résultats de Nvidia attendus mercredi. Le fabricant de semi-conducteurs est le principal baromètre du secteur de l'IA, un thème qui a contribué à la performance des marchés américains et à celle du groupe: sur les 12 derniers mois, Nvidia a progressé de 187%. La capitalisation de l'entreprise, l'une des "sept magnifiques", est désormais supérieure à la capitalisation totale des marchés canadiens, français, ou britanniques. L'impact d'une surprise sur les résultats du groupe aura donc des répercussions bien au-delà des marchés américains. Les investisseurs digèrent par ailleurs les derniers commentaires de la Réserve fédérale. Le président de la Fed, Jerome Powell, a déclaré jeudi qu'il n'était pas nécessaire pour la

Fed de se précipiter pour réduire ses taux directeurs, du fait de la croissance économique, de la solidité du marché de l'emploi et d'une inflation supérieure à l'objectif de 2%. Au Japon, la Banque du Japon a réitéré lundi son intention de relever ses taux si l'inflation et la croissance progressaient en rythme avec ses projections, mais n'a pas donné davantage d'indications.

A Wall Street

La Bourse de New York a fini en baisse vendredi après les dernières déclarations du patron de la Fed Jerome Powell qui laissent à penser que la banque centrale pourrait baisser ses taux à un rythme moindre que prévu, alors que les marchés réagissent aux nominations de la future administration Trump. L'indice Dow Jones a cédé 0,70%, ou 305,87 points, à 43.444,99 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 78,55 points, soit 1,32% à 5.870,62

points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 427,53 points, soit 2,24% à 18.680,121 points. Applied Materials a baissé de 9,2% après avoir annoncé jeudi prévoir un chiffre d'affaires pour le premier trimestre inférieur aux attentes de Wall Street, signe d'une demande atone pour les équipements de fabrication de puces non destinées à l'intelligence artificielle.

Taux

Les rendements américains sont stables, les investisseurs digérant les derniers commentaires de Jerome Powell en l'absence de nouveaux catalyseurs. Le rendement du dix ans allemand recule de 1,3 pb à 2,336%, celui du taux à deux ans est stable à 2,128%. Le rendement du Treasury à dix ans se maintient à 4,4296%, tandis que le rendement du titre à deux ans demeure à 4,2971%.

Changes

Les marchés de change sont atones, aucun indicateur de premier plan n'étant attendu lundi. En Asie, le yen décline de 0,19% à 154,64 yens pour un dollar, le dollar australien cède 0,02% à 0,646 dollar. Le dollar recule de 0,01% face à un panier de devises de référence, l'euro se hisse de 0,01% à 1,0542 dollar, et la livre sterling se raffermi de 0,14% à 1,2635 dollar.

Pétrole

La levée des restrictions qui empêchaient jusqu'à présent l'Ukraine d'utiliser des armes fournies par les États-Unis pour frapper en profondeur le territoire russe soutient le baril. Le Brent progresse de 0,3% à 71,25 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) se renchérit de 0,12% à 67,1 dollars.

MARCHÉS EN ASIE

Tokyo plombé par la tech et le scénario d’une Fed moins conciliante

La Bourse de Tokyo baissait lundi, plombée par les valeurs technologiques dans le sillage de Wall Street et par le durcissement de ton de la Réserve fédérale américaine, tandis que les places chinoises divergeaient sur fond de craintes de tensions commerciales accrues. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé les échanges matinaux en recul de 0,78% à 38.343,39 points, l'indice élargi Topix cédant 0,47% à 2.698,86 points. Dans le sillage du coup de froid à Wall Street vendredi, les investisseurs digèrent la perspective d'un coup de frein de la banque centrale américaine (Fed) dans son processus d'assouplissement monétaire, son président Jerome Powell ayant fait valoir que la bataille contre l'inflation n'était pas gagnée. Les échanges restaient partout volatils et empreints de prudence. Vers 03H00 GMT, le billet vert progressait à 154,90 yens pour un dollar. Des propos du gouverneur de la banque centrale japonaise (BoJ) confortant la probabilité d'un relèvement de taux en décembre ont entraîné un bref sursaut du yen, qui s'est rapidement estompé. Alors que les titres technologiques (Nvidia, Meta, Amazon...) avaient plongé de concert à New York vendredi, les valeurs du secteur boivent également la tasse lundi à Tokyo: Softbank Group (-2,30%) ou les fabricants de puces Tokyo Electron (-2,26%) et Renesas (-2,15%). Même tendance à Séoul, où l'expert des puces SK Hynix chutait de 2,20%,

tandis que le mastodonte des microprocesseurs sophistiqués TSMC abandonnait 1,45% à Taiwan. En revanche, à contre-courant, le sud-coréen Samsung Electronics bondissait de 5,04% à Séoul, après avoir annoncé un massif rachat d'actions par l'entreprise. Après avoir terminé la semaine dernière dans le rouge, les places chinoises divergeaient lundi, dans un climat très volatil toujours hanté par le spectre d'une guerre commerciale après le retour en janvier de Donald Trump à la Maison blanche. Vers 03H00 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng se reprenait (+1,44% à 19.705,59 points), mais à Shenzhen, l'indice composite piquait du nez (-0,66%), et celui de Shanghai se stabilisait (+0,26%). Le géant chinois du commerce électronique Alibaba perdait 0,80% à Hong Kong, après avoir une croissance modérée de son chiffre d'affaires de 5%, très inférieure aux attentes. Les cours du pétrole tentaient de se stabiliser après avoir lourdement chuté vendredi, dans un marché lesté la perspective d'un possible surplus de brut à l'horizon 2025, couplé à une baisse de la demande sur fond de conjoncture économique morose. Vers 03H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord progressait de 0,25% à 71,22 dollars, et celui de West Texas Intermediate (WTI) américain grignotait 0,12% à 67,10 dollars. De son côté, le bitcoin reprenait son souffle, oscillant autour de 90.000 dollars.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 18 Novembre 2024 Valeur : 20 Novembre 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.5302	133.5452
1	EUR	EURO		140.7809	140.8234
1	GBP	POUND STERLING		168.5136	168.5538
100	JPY	JAPANESE YEN		86.2877	86.3030
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4307	18.4335
1	CHF	SWISS FRANC		150.4905	150.5243
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.7493	94.7667
1	DKK	DANISH KRONE		18.8767	18.8799
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.1462	12.1496
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.0174	12.0223
1	AED	UAE DIRHAM		36.3545	36.3596
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5720	35.5817
1	KWD	KUWAITI DINAR		433.9623	434.2933
1	TND	TUNISIAN DINAR		41.9963	42.4184
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3790	13.3805
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.2533	27.3928
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3467	3.3571
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		175.5454	175.5454

La Bourse de Paris s’octroie une pause

La Bourse de Paris reprend son souffle lundi, après plusieurs séances agitées depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis et avant de se tourner mercredi vers les résultats du géant technologique américain Nvidia. L'indice vedette CAC 40 était sans changement (+0,01%) vers 09H50, à 7.270,30 points (+0,67 point). Vendredi, il s'était replié de 0,58%, refroidi par le ton musclé adopté récemment par la banque centrale américaine (Fed) au sujet de l'inflation aux États-Unis. "Cette semaine, l'attention passe de la politique et des données économiques aux résultats d'entreprises. De grands noms comme Walmart, Target et, bien sûr, Nvidia présenteront leurs résultats du troisième trimestre", a commenté Jim Reid, économiste de Deutsche Bank. La publication mercredi des résultats du géant

américain des semi-conducteurs Nvidia retiendra particulièrement l'attention du marché, le groupe étant devenu début novembre la première capitalisation mondiale, après avoir dépassé Apple. Le groupe de Santa Clara (Californie) affiche désormais une capitalisation de 3.483 milliards de dollars, devant les 3.401 milliards de la firme à la pomme. "A titre de comparaison", l'indice boursier britannique FTSE, l'allemand DAX et le français CAC 40 "ont respectivement une capitalisation boursière d'environ 2.080 milliards de livres sterling (2.488 milliards d'euros, NDLR), 1.710 milliards d'euros et 2.310 milliards d'euros", a relevé Jim Reid. L'agenda macroéconomique de la semaine est relativement calme, ce qui permettra "aux investisseurs de reprendre leur souffle après les semaines mouvementées qui ont suivi l'élec-

tion présidentielle américaine", a souligné Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.

LVMH , une boutique duty free en moins

Le groupe Duty Free Shops (DFS), qui appartient au géant du luxe LVMH (+0,07% à 586,60 euros), a annoncé vendredi la fermeture en 2025 de son grand magasin situé en plein cœur de Venise dans un palais historique, en raison de difficultés économiques.

Bouygues finalise le rachat de La Poste Telecom

Le rachat par Bouygues (+0,30% à 29,78 euros) de l'opérateur La Poste Telecom, aussi connu sous le nom La Poste Mobile, a été finalisé pour 950 millions d'euros, ont annoncé

Bouygues, La Poste Telecom et SFR dans des communiqués vendredi.

Ipsen avance sur un médicament

Le groupe pharmaceutique français Ipsen (-0,37% à 106,80 euros) a annoncé lundi des données supplémentaires qui démontrent une efficacité à plus long terme de son médicament Bylvay pour traiter le prurit cholestatique et des patients atteints du syndrome d'Alagille, une maladie génétique rare. Réduction de postes chez Casino La direction du groupe Casino (-2,11% à 1,58 euro) a déclaré que les départs anticipés et les départs volontaires exprimés permettraient "de réduire de 2.900 à 2.400 le nombre de départs contraints", a appris l'AFP vendredi auprès d'un représentant de la CFDT.

ETATS-UNIS

La Fed s’apprête à baisser à nouveau ses taux directeurs, dans un contexte incertain

La Réserve fédérale américaine devrait à nouveau réduire ses taux d'intérêt cette semaine, dans un contexte d'incertitude post-électorale.

Les responsables de la Réserve fédérale s'apprêtent à baisser le taux d'intérêt directeur pour la deuxième fois d'affilée. Cette décision fait suite au ralentissement des pressions inflationnistes, qui ont exaspéré de nombreux Américains et contribué à la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle. Cependant, l'institution pourrait se montrer attentiste au lendemain de ce scrutin, étant donné que les propositions économiques de Trump ont été largement perçues comme potentiellement inflationnistes. Son élection laisse également planer le spectre d'une ingérence de la Maison Blanche dans les agissements de la Fed, Trump ayant proclamé qu'en tant que pré-

sident, il devrait avoir son mot à dire dans les décisions de la banque centrale en matière de taux d'intérêt. La Fed a longtemps défendu son statut d'institution indépendante, capable de prendre des décisions parfois impopulaires au sujet des taux, se disant exempte de toute ingérence politique. Pourtant, lors de son précédent mandat à la Maison-Blanche, Donald Trump avait publiquement attaqué le patron de la Fed, Jerome Powell, après que celle-ci eut relevé ses taux pour lutter contre l'inflation. Et le Président élu pourrait bien recommencer. Les signaux envoyés par l'économie ne vont pas non plus faciliter la tâche de la Fed : si la croissance reste solide, les embauchent

marquent le pas. Malgré cela, les dépenses des ménages ont été stables, laissant croire qu'un nouvel abaissement des taux directeurs ne serait pas réellement nécessaire. Une inflexion qui pourrait, en dopant la consommation, stimuler l'engrenage de l'inflation. Du côté des marchés financiers, les rendements des bons du Trésor sont repartis à la hausse, depuis le premier abaissement des taux consenti en septembre dernier par la Réserve fédérale. Aux États-Unis, le taux hypothécaire moyen à 30 ans a fléchi au cours de l'été, lorsque la Fed a annoncé qu'elle réduirait ses taux, avant de remonter une fois la mesure entrée en vigueur.

La BCE s’inquiète d’un potentiel dérapage budgétaire américain

Le vice-président de la Banque centrale européenne, Luis de Guindos, s'est inquiété lundi d'un possible dérapage budgétaire aux États-Unis sous la présidence Trump à venir, aggravant l'incertitude qui pèse sur les perspectives de croissance en zone euro. Aux États-Unis, où le ratio de dette publique est proche de 100% et le déficit budgétaire proche de 7%, le président élu Donald Trump a promis de réduire les impôts sans freiner les dépenses publiques, a rappelé M. de Guindos en ouverture d'une conférence bancaire à Francfort. «Cela pourrait se traduire

par une politique budgétaire supplémentaire en plus des 7 % de déficit public» et ainsi «susciter des inquiétudes sur les marchés», a prévenu le banquier central. La perspective de politiques inflationnistes durant le second mandat de Donald Trump - droits de douane, réductions de taxe et augmentation du déficit budgétaire - a déjà eu un effet sur le dollar, qui s'est nettement apprécié ces derniers jours face à l'euro. Au sein de la BCE, les inquiétudes se sont déplacées en un an d'un risque d'inflation trop élevé à celui d'une croissance trop molle. «Si l'on com-

pare la situation actuelle à celle d'il y a un an, l'équilibre des risques macroéconomiques est passé de préoccupations concernant une inflation élevée à des craintes pour la croissance économique», a déclaré M. de Guindos dans son discours. Le taux d'inflation en zone euro est en bonne voie pour se stabiliser à 2%, le score idéal visé par la BCE. Cependant, l'activité économique «a été plus faible que prévu» au dernier trimestre et cela a amené l'institution à raboter à deux reprises ses projections économiques ces derniers mois. Les perspectives restent, elles, «assombries par l'in-

certitude entourant les politiques économiques et le paysage géopolitique, tant dans la zone euro qu'à l'échelle mondiale», a ajouté M. de Guindos. Les tensions commerciales «pourraient encore s'intensifier, augmentant le risque de matérialisation d'événements extrêmes», a-t-il argué, sans préciser lesquels, et ce alors que la BCE présentera mercredi son rapport semestriel sur la stabilité financière. Ces «vents contraires cycliques» ne vont qu'«aggraver les problèmes structurels de faible productivité et de faible croissance potentielle de la zone euro», selon M. de Guindos.

MERCOSUR

Ursula Von Der Leyen assure que les négociations sont « dans la dernière ligne droite »

"Nous devons inclure tous les 27 chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UE, et, du côté du Mercosur, tous les membres doivent être également prêts à signer", a affirmé ce dimanche 17 novembre la présidente de la Commission européenne. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a affirmé ce dimanche 17 novembre que "le diable est dans les détails" en évoquant les négociations sur l'accord avec le Mercosur, qui sont selon elle "dans la dernière ligne droite" malgré la ferme opposition de la France. Lors d'un entretien à la chaîne d'information brésilienne GloboNews à la veille du

sommet du G20, auquel elle participera ce lundi et ce mardi à Rio de Janeiro, la dirigeante a admis que convaincre l'ensemble des pays des deux blocs de signer ce traité de libre-échange était "une tâche ardue". "Le diable est toujours dans les détails", a-t-elle insisté. "La dernière ligne droite est la plus importante, mais elle est aussi souvent la plus difficile".

Opposition de la France à ce stade

Cet accord de libre-échange entre l'UE et les quatre membres fondateurs du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) est en gestation

depuis plus de deux décennies. Après un accord "politique" scellé en 2019 entre l'UE et les pays du Mercosur, l'opposition de plusieurs pays, dont la France, a bloqué son adoption définitive, même si des pays comme l'Allemagne et l'Espagne espèrent qu'il sera signé d'ici la fin de l'année. "Je veux rassurer tous nos agriculteurs: nous ne renoncerons pas à notre souveraineté alimentaire. La France ne soutiendra pas l'accord UE-Mercosur dans sa version actuelle", a écrit le président français Emmanuel Macron sur X dimanche, après sa rencontre à Buenos Aires avec son homologue argentin Javier Milei, avant de se rendre à Rio pour le sommet du G20.

MERCOSUR : POUR MICHEL-EDOUARD LECLERC

C’est «une ineptie d’aller signer des contrats mal négociés»

Dans leur lutte contre le traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, les agriculteurs ont un allié de poids en la personne de Michel-Édouard Leclerc. Sur BFMTV/RMC ce lundi, le président du comité stratégique des centres E.Leclerc dénonce un traité qui a été négocié sans le secteur de la grande distribution. C'est "une ineptie d'aller signer des contrats qui sont mal négociés", lance-t-il. "Et d'ailleurs qui sont négociés sans nous. On ne m'a jamais demandé mon avis sur les capacités de freiner ou pas des importations d'Amérique latine

qui ne respecteraient pas les clauses écologiques, nous n'avons jamais été associés à la construction de ces traités."

"L'union fait la force"

Et de rappeler que la situation a été la même sur "l'accord avec l'Ukraine sur le poulet (réduction des droits de douane, NDLR): je voudrais bien savoir qui nous représente dans ces débats qui ont duré, pour le Mercosur, 15 ans". Michel-Édouard Leclerc propose "qu'aucun accord

ne soit négocié sans la participation des professions impactées, ça serait la moindre des choses. Ça serait une alliance qui permet de mieux négocier, l'union fait la force, construisons des rapports de force". Le dirigeant estime enfin que "c'est beaucoup les politiques qui nous a mis les uns contre les autres, dos à dos". Le secteur "est très français dans nos achats que ce soit Leclerc, Système U, Intermarché. Nous sommes partie liée avec la production française et nous la défendons", rappelle-t-il.

SUISSE

L’inflation se tasse à 0,6% sur un an en octobre

L'inflation en Suisse a encore fléchi en octobre pour revenir à 0,6% sur un an, contre 0,8% en septembre, sous l'effet du recul des prix des produits pétroliers, a annoncé vendredi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les prix des produits fabriqués en Suisse se sont appréciés de 1,8% par rapport au mois d'octobre 2023 tandis que les prix des produits importés ont reculé de 3,1%, a indiqué l'OFS dans un communiqué. D'après ses relevés, les prix des produits pétroliers ont chuté de 12,8% sur un an. Les prix dans l'alimentation et boissons non alcoolisées ont de leur côté reculé de 0,3%.

En variation mensuelle, les prix à la consommation ont reculé de 0,1% par rapport au mois de septembre, ramenant l'indice des prix à la consommation 107,1 points en raison d'une diminution des prix dans l'hôtellerie, les forfaits de voyages internationaux, l'essence, le diesel ainsi que de certains légumes, a détaillé l'OFS. Ce tassement de l'inflation est plus marqué que prévu. Les économistes interrogés par l'agence suisse AWP attendaient l'inflation aux alentours de 0,7% à 0,9% en rythme annuel et de 0% à 0,1% en variation mensuelle. Cette nouvelle décélération en octobre ramène l'inflation dans le pays alpin à son plus bas niveau depuis juin 2021.

Dans la zone euro, l'inflation a, au contraire, rebondi davantage que prévu en octobre pour remonter à 2%, selon une première estimation publiée jeudi par Eurostat, l'institut européen des statistiques, après avoir retrouvé son plus bas niveau en plus de trois ans en septembre à 1,7%. Mi-septembre, la Banque nationale suisse (BNS) avait revu à la baisse ses prévisions d'inflation. Elle l'attend désormais à 1,2% en 2024 (contre 1,3% auparavant) et à 0,6% en 2025 et 0,7% en 2026 (contre respectivement 1,1% et 1% précédemment).

L'inflation en Suisse était repassée sous la barre des 2% visée par la banque centrale dès juin 2023, ce qui avait permis à la BNS d'amorcer un assouplissement de sa politique monétaire plus tôt que la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine. Depuis mars, la banque centrale suisse a abaissé à trois reprises, abaissant à chaque fois son taux directeur d'un quart de point de pourcentage.

VOLKSWAGEN ET RIVIAN

Un deal à 5,5 milliards d'euros

La joint-venture entre le groupe Volkswagen et la start-up Rivian bénéficiera d'un investissement de 5,5 milliards d'euros et se concrétisera dès 2026 pur Rivian et 2027 pour Volkswagen.



Nous vous en parlions déjà en juin 2024, le groupe Volkswagen a décidé de s'associer à Rivian, une start-up américaine spécialisée dans les véhicules électriques. Une joint-venture principalement financée par le groupe allemand tandis que l'entreprise américaine lui fera bénéficier de ses connaissances et compétences en matière de développement logiciel et de conception d'archi-

tectures électriques. L'on connaît désormais le montant qui sera investi dans cette coentreprise : 5,8 milliards \$, soit environ 5,5 milliards €. Cet investissement sera réparti de la manière suivante : 1,3 milliard \$ pour le développement logiciel et 3,5 milliards\$ pour l'achat de parts de Rivian par VW. Cette alliance, opérationnelle dès le 13 novembre, développera des systèmes électriques et logiciels permettant des

misés à jour à distance pour les véhicules. Reste donc 1 milliard \$ prévu pour un éventuel prêt de Volkswagen à Rivian. Le premier modèle qui bénéficiera d'éléments développés par cette coentreprise sera le Rivian R2, dont le lancement est prévu en 2026. VW prévoit d'intégrer ces technologies dans ses propres véhicules, suivis par Audi et la marque Scout EV récemment relancée. Une utilisation éventuelle des éléments

développés pour des modèles à vocation sportive (successeur de la R8 ?) est également envisagée. Basée dans la Silicon Valley et comptant pas moins de 1000 ingénieurs, la coentreprise ouvrira bientôt trois sites supplémentaires en Europe et aux États-Unis. Les deux entreprises envisagent d'élargir leur collaboration à des domaines comme les batteries et les plateformes de véhicules.

Hyundai Motor Group change de patron

Le groupe Hyundai-Kia poursuit son évolution et nomme un nouveau PDG, Jose Muñoz, premier non coréen à diriger Hyundai Motor Company. Hyundai Motor Group (le Groupe) a annoncé aujourd'hui des nominations clés pour 2024. Ces changements s'inscrivent dans une approche fondée sur la performance, visant à consolider les compétences fondamentales du Groupe et à placer des leaders reconnus à des postes stratégiques. À compter du 1er janvier 2025, Jaehoon Chang sera promu Vice-Président du Groupe Hyundai Motor – Division Automobile. Nommé au poste de PDG de Hyundai Motor en 2020, il a su conduire des stratégies

audacieuses - promotion de l'hydrogène, introduction en bourse de Hyundai Motor India Limited - et renforcer la rentabilité de l'entreprise. Il cède donc la place à José Muñoz. Le chapitre le plus marquant de cette annonce réside dans la nomination de José Muñoz au poste de Président et PDG de Hyundai Motor Company, effectif également le 1er janvier 2025. Il devient ainsi le premier dirigeant non coréen à occuper cette fonction, soulignant la volonté du Groupe de s'appuyer sur des talents internationaux pour façonner son avenir. Depuis son arrivée chez Hyundai en 2019, Muñoz s'est illustré par des performances record en Amérique

du Nord, en renforçant la compétitivité des concessions et en mettant en place une gestion axée sur la rentabilité. Sa philosophie de gestion basée sur le mérite et sa capacité à attirer les meilleurs talents ont été des facteurs clés dans sa nomination. Muñoz a également contribué à structurer le cadre de gestion globale de Hyundai, en intégrant des offres de mobilités diversifiées, incluant des technologies électriques, hybrides, thermiques et hydrogène. Avant de rejoindre Hyundai, il avait déjà démontré son expertise en pilotant une croissance remarquable en tant que responsable des opérations en Amérique du Nord et en Chine pour Nissan.

VOITURE DE L'ANNÉE 2025

Les finalistes sont connus

Le jury de la Voiture européenne de l'année a annoncé les sept (mais en réalité huit) finalistes en lice pour le titre de Voiture de l'année 2025. Le jury COTY qui désignera bientôt la voiture de l'année 2025 a réduit le nombre de nominés à sept finalistes. En réalité, il y en a huit, car la Renault 5 et l'Alpine A290 sont considérées comme un seul modèle. Voilà qui plaira aux pontes du marketing diépoises qui nous ont seriné à longueur de pr'sentatin du concept puis du modèle de série de la première Alpine électrique que la A2900 n'était pas une R5... Le lauréat final sera annoncé le 10 janvier 2025 lors de la journée presse du salon de l'automobile de Bruxelles. Alors, qui succèdera au Renault Scenic E-Tech Electric ? Et les finalistes pour le titre de Voiture de l'année 2025 sont...

- 1 - ALFA ROMEO JUNIOR
- 2 - ALPINE A290 / RENAULT 5 E-TECH
- 3 - CITROËN C3
- 4 - CUPRA TERRAMAR
- 5 - DACIA DUSTER
- 6 - HYUNDAI INSTER
- 7 - KIA EV3

Kymco poursuit son projet électrique RevoNex



Présent sur le dernier salon de Milan, Kymco a présenté sur son stand son ul-

time concept de moto électrique baptisé RevoNex. Un deux-roues zéro émission qui prend

cette fois une allure rétro avec une face avant inspirée des sportives passées.

Comme l'année dernière, Kymco a profité de sa venue sur le salon EICMA de Milan pour exposer au public l'ultime évolution de son projet de moto électrique RevoNex. Le constructeur taïwanais a ainsi dévoilé sa vision de la mobilité électrique avec une RevoNex présentée sur son stand qui : « illustre l'alchimie entre l'élégance italienne et les performances électriques de pointe ». La Kymco RevoNex version 2024 prend donc cette fois des airs de sportive italienne avec une partie avant arrondie et un phare rond, à la manière de ce que l'on retrouve déjà sur la MV Agusta Superveloce. Au cœur de ce nouveau concept dévoilé à Milan, Kymco a intégré un bloc-moteur 100 % électrique, sans toutefois n'en spécifier aucune caractéristique.

La Kymco RevoNex, qui est toujours présentée par le constructeur comme : "révolutionnaire", change ainsi de robe, avec un style plus rétro que les roadsters dévoilés jusqu'ici. Un projet qui reste donc toujours en cours qui combine cette année un design au look intemporel avec une partie mécanique moderne. Selon la marque : "chaque détail de la nouvelle RevoNEX a été méticuleusement conçu pour offrir aux pilotes une expérience de conduite unique dans un avenir très proche." Compte tenu de la durée de développement de ce projet, annoncé depuis des années maintenant, on ne se risquera plus à donner de date de disponibilité pour cette première moto électrique du constructeur taïwanais.

L'IA, une bombe à retardement juridique

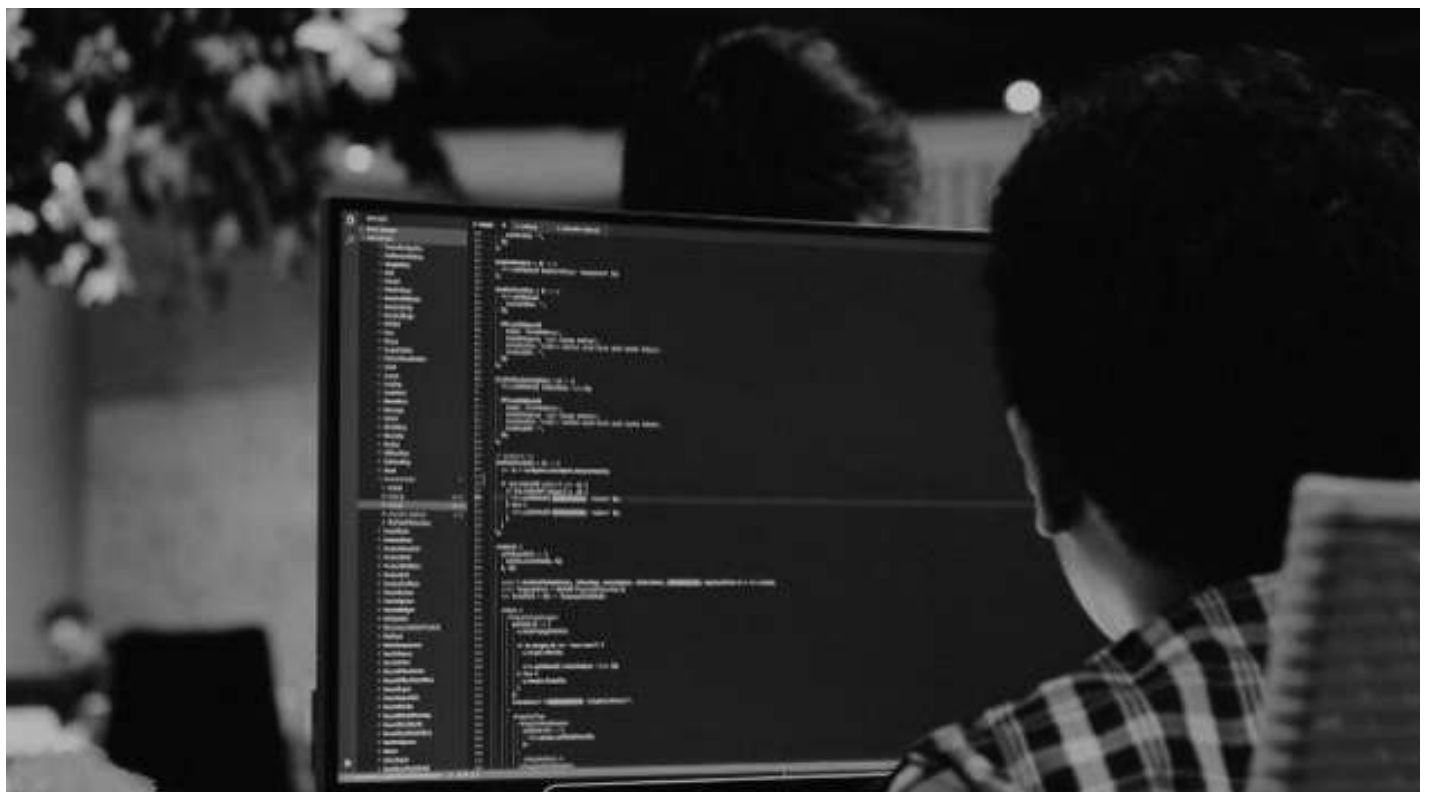
Les développeurs qui utilisent l'IA pour écrire du code peuvent enfreindre les droits d'auteur ou les licences open source, exposant ainsi leurs employeurs à des poursuites judiciaires. Un risque qui s'aggravera à mesure que l'ingénierie logicielle nativement boostée à l'IA s'imposera.

Les agents générateurs de code informatique, reposant sur l'IA, devraient prendre en charge une grande partie du développement de logiciels dans les années à venir, mais ce changement s'accompagnera d'un risque juridique en matière de propriété intellectuelle.

Les agents à base d'IA constitueront un progrès par rapport aux assistants de développement basés sur l'IA, ou copilotes, utilisés aujourd'hui par de nombreux programmeurs pour écrire des bribes de code. Mais comme les agents de codage sont susceptibles d'écrire davantage de logiciels et d'accomplir des tâches habituellement dévolues aux développeurs débutants, les entreprises devront surveiller de près les résultats de leurs robots codeurs, selon des juristes spécialisés dans la technologie. Selon Jeffrey Gluck, avocat au cabinet Panitch Schwarze, spécialisé dans la propriété intellectuelle, des médias et des artistes ont déjà intenté plusieurs actions en justice devant les tribunaux américains pour violation du droit d'auteur contre des fournisseurs d'IA, les plaignants accusant ces derniers d'utiliser leur matériel pour entraîner leurs modèles d'IA ou les plagier dans les résultats proposés aux utilisateurs. La même chose pourrait se produire avec le code d'un logiciel, même si les entreprises ne partagent généralement pas leur code source, dit-il. « Le résultat enfreint-il quelque chose que quelqu'un d'autre a fait ? Plus l'IA a été entraînée en utilisant le travail d'un auteur comme données d'entraînement, plus il est probable que le résultat ressemble à ces données de départ », souligne l'avocat.

Comment l'IA a-t-elle été formée ?

Au-delà de la possibilité que des agents de codage à base d'IA copient des lignes de code, les tribunaux devront décider si les fournisseurs d'outils technologiques peuvent utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur - y compris certains codes sources - pour entraîner leurs modèles, explique Jeffrey Gluck. « Au niveau des grands modèles de langage, la question du droit d'auteur n'a pas encore été résolue », dit-il. Les questions juridiques ne sont pas près de disparaître, ajoute Michael Word, avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle et les technologies de l'information au cabinet Dykema Gossett. « Nous voyons déjà la possibilité d'utiliser l'IA en arrière-plan, essentiellement pour rédiger des parties importantes du code », dit l'avocat. Via l'interface utilisateur, vous indiquez ce que vous souhaitez que votre application fasse, vous appuyez sur un bouton et le code est généré en arrière-plan. » Sans un examen du code généré par



l'IA, les organisations peuvent s'exposer à des poursuites judiciaires, ajoute-t-il. « Il y a beaucoup de travail à mener en coulisses autour de ces bouts de code unitaires qui peuvent être empruntés, ajoute Michael Word. Ces emprunts proviennent-ils tous d'une seule source ou de sources multiples ? ». Si un code écrit par un être humain peut également porter atteinte au droit d'auteur ou violer des licences de logiciels libres, le risque du code généré par l'IA est lié aux données sur lesquelles l'IA est entraînée, explique Ilia Badeev, responsable Data Science chez Trevolution Group, une entreprise spécialisée dans les technologies pour le secteur des voyages. Et il est très probable que de nombreux agents d'IA soient formés sur des codes protégés par des droits de propriété intellectuelle. « Cela signifie que l'IA peut produire un code identique à un code propriétaire à partir de ses données d'entraînement, ce qui représente un risque énorme, résume Ilia Badeev. Il en va de même pour les logiciels libres. De nombreux programmes à code source ouvert sont destinés à un usage non commercial uniquement. Lorsqu'une IA génère du code, elle ne sait pas comment ce code sera utilisé, et vous pouvez donc vous retrouver à violer accidentellement les termes de la licence. »

Premières mesures anti-plagiat chez les fournisseurs

GitHub Copilot, l'assistant de Microsoft, reconnaît qu'il pourrait, dans de rares cas, reproduire des exemples de code utilisés pour entraîner le modèle d'IA de GitHub ». L'assistant de codage dispose d'un filtre de référencement de code optionnel pour détecter et suppri-

mer les suggestions qui copient du code public, et il devrait intégrer une fonction de référencement de code pour aider les utilisateurs à trouver et à examiner les licences Open Source associées et potentiellement pertinentes. GitHub a également mis en place des protections juridiques. « Lorsque les utilisateurs activent le filtre qui bloque les reproductions de code public existant, ils sont couverts par la politique d'indemnisation de GitHub », explique une porte-parole de l'entreprise. Tabnine, un autre fournisseur d'assistant de développement à base d'IA, a annoncé son propre agent de révision de code à la fin du mois d'octobre. Mais GitHub Copilot et Tabnine ne sont pas les seuls assistants disponibles, et GitHub note que les utilisateurs sont responsables de leurs propres politiques de gestion des licences Open Source. Pour se protéger, les organisations qui utilisent des agents de codage IA devront vérifier que le code produit par l'IA ne viole pas les droits d'auteur et les licences Open Source, soit en demandant à leurs développeurs d'y veiller, soit via des services spécialisés, indique Michael Word de Dykema Gossett. Certaines plates-formes de génération de code par l'IA « contribueront à vous protéger et à vous soustraire à une certaine responsabilité, ou du moins à vous rassurer », déclare l'avocat. D'autres services sont susceptibles d'émerger, selon lui. « Au fur et à mesure que les usages des assistants se développent, ce type de fournisseur de services, permettant de télécharger votre code source afin de vérifier qu'il ne comporte pas d'infractions au code source ouvert, devrait émerger, explique-t-il. Ces services s'entraîneront sur les ensembles de données publiques

existant et vérifieront votre code afin d'identifier les plaintes potentielles pour violation de droits d'auteur. » Ilia Badeev, de Trevolution, recommande aux entreprises d'utiliser des agents pour vérifier les résultats produits par les assistants, de la même manière qu'elles vérifient le code généré par l'homme pour détecter les violations de propriété intellectuelle. « Vous devez toujours appliquer les mêmes bonnes pratiques que pour un code écrit par un humain ; les révisions de code sont toujours aussi importantes, explique-t-il. On ne peut pas faire confiance à l'IA pour qu'elle fasse tout d'elle-même. »

Un risque également pour la DSI ?

On ne sait pas exactement dans quelle mesure cette question posera problème aux organisations déployant des agents de codage. Jeffrey Gluck, de Panitch Schwarze, suggère que les grands fournisseurs d'IA pourraient être des cibles plus importantes pour les poursuites en matière de droits d'auteur et de violations de la propriété intellectuelle, mais Michael Word estime que les organisations utilisatrices courent également un risque, en particulier lorsqu'elles utilisent des agents pour mettre au point des logiciels populaires et visibles en externe. « Vous devez être conscient de ce que font vos développeurs », explique en conséquence l'avocat. Vos codeurs vont utiliser la technologie parce que c'est un outil très utile, et il est difficile d'empêcher que cela se produise. » D'où le besoin, pour les DSI, de prendre des mesures équilibrées afin de prévenir les violations de la propriété intellectuelle, ajoute-t-il.

Mots fléchés

Fabriquer	↓	Eperdument	↓	Éructer	↓	Partie tendre	↓	Faute d'impression	Quantité de boisson	↓	Pinacothèque	↓	Ville belge
Science du vin	↓			Couche	↓	Mine	↓		Plante herbacée	→			↓
Elancés	↓	Couches de paille	→								Points cardinaux	→	
	↓						Type		Puits naturel	→	Reste	↓	
Épouse		Effluve		Examinées	→		↓		Habiter	↓			
	↓	↓			Déplacées	→						Reptile saurien	Brame
					Supportent les rayons des roues	↓							
S'amuse	→			Né a Nazareth	→				Salve	→		↓	↓
				Petite tasse	↓				Beuglants	↓			
Encore présente	Jadis	→					Panaché	→					
	H2O	↓											
	↓							Courte épée	→				
								Cavalier hongrois	↓				
Américium	→		Petit saint	→		Résidu de froment	Arbre à caoutchouc	→					Aurochs
Puberté						↓	↓						
			Dispositif de pêche	→							Académie	→	↓
											Lichen	↓	
Via	Outrecuidance	Bascules	→						Lever le cul	→			
	↓	Train de banlieue	↓										
			Ameublement		À nous	→			Lettres pieuses	→		Écorce de chêne	
					Film de Spielberg	↓						↓	
Attaché	→		↓			Dégoulinent	→						Irisées
Ambulante	↓												↓
							Réforme		Prénom de Connery	→			
									Enraciner	↓			
Ingénieur spécialisé dans les sciences		Rubidium		Nanoseconde	Organe d'un sens	Ancienne Allemagne	→			Grande école Saison chaude	→		
	↓	↓		↓	↓			Négation	→		Cri pour invoquer Dionysos	Rivière de la RDC	
Dupé	→					Transmetteur	→				↓	↓	
Durée d'une révolution	↓					Durillon	↓						
		Arbre		À cet endroit	→			Idéalisé	→				
				Cérium	↓			↓	↓				
Devant devant	→	↓		Distinction	→					Mot de passe	→		
Bière belge	↓												
					Trompées	→							

Nouveaux projets de développement retenus pour la commune de Hassi-Lafhal

Plusieurs nouveaux projets de développement, tous secteurs confondus, ont été retenus pour la commune de Hassi-Lafhal, dans la wilaya d'El-Meniaâ, susceptibles d'impulser le développement local dans cette collectivité, ont rapporté mardi les services de la wilaya. Ces projets, qui ont été lancés par les autorités de la wilaya dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant le 70ème anniversaire de la glorieuse révolution de libération nationale, s'inscrivent au titre du programme de développement de la wilaya visant l'amélioration du cadre de vie de la population, selon la même source.

Signature d'un accord de coopération entre AFRIPOL et Kaspersky

Un accord de coopération a été signé, lundi à Alger, entre le Comité directeur du Mécanisme africain de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL) et la Société internationale de cybersécurité Kaspersky dans le cadre du renforcement de la coopération dans la lutte contre la cybercriminalité. Cet accord qui porte sur une période de cinq ans "formalise et facilite la coopération entre les deux parties dans le partage des données de renseignement sur les menaces concernant les activités cybercriminelles". Le document signé au siège d'AFRIPOL à Alger, par le directeur exécutif par intérim d'AFRIPOL, M. Jalel Chelba, et le Président-directeur général de Kaspersky, M. Eugene Kaspersky, prévoit "un échange accru de données sur les cybermenaces et les tendances en matière de cybercriminalité et des renseignements". A cet effet, M. Chalba a déclaré que "cet accord représente une avancée majeure dans le renforcement des défenses numériques de l'Afrique", estimant qu'"en tirant (profit) de l'expertise et des ressources de Kaspersky, nous renforçons non seulement la capacité d'AFRIPOL à contrer les cybermenaces, mais nous contribuons également à la protection d'un espace numérique sûr pour tous les citoyens africains". Il a ajouté que "cette collaboration apporte une valeur ajoutée substantielle à nos deux Organisations, renforce le cadre opérationnel d'AFRIPOL dans la lutte contre la cybercriminalité, tout en permettant à Kaspersky de jouer un rôle clé dans la sécurité numérique d'un continent stratégiquement important en matière de cybersécurité". De son côté, M. Kaspersky a affirmé qu'"une "lutte efficace contre la cybercriminalité ne peut se concevoir sans coopération", précisant qu'"en renforçant notre coopération avec AFRIPOL et en dotant l'Agence des informations et des technologies nécessaires pour répondre aux cybermenaces émergentes, nous espérons améliorer notre contribution à la promotion d'une plus grande cyber-résilience et d'un cyberspace plus sûr pour tous".

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

La composition du nouveau gouvernement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a procédé hier, lundi, à un remaniement du gouvernement, comme l'a indiqué le porte-parole de la présidence de la République, Samir Aghoun. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait auparavant reçu le Premier ministre Nadir Larbaoui, qui lui a présenté la démission de son gouvernement. Cette démission a été acceptée, et le président a renouvelé sa confiance en lui et lui a ordonné de poursuivre ses fonctions. Le porte parole de la Présidence a précisé qu'après consultation avec le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a nommé les membres du nouveau gouvernement, dont les noms suivent : « Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères ; Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre

de la Défense, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire ; Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines ; Ibrahim Merad, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur ; Lotfi Boudjmaa, ministre de la Justice, Laaziz Faïd, ministre des Finances ; Laïd Rebiga, ministre des Moudjahidines ; Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses ; Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur ; Mohamed Seghir Saadaoui, ministre de l'Éducation nationale ; Yassine Mahdi, ministre de la Formation professionnelle ; Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse ; Walid Sadi, ministre des Sports ; Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale ; Sifi Gherib, ministre de l'Industrie ; Youcef Chorfa, ministre de l'Agriculture et de la pêche ; Zohir Bellou ministre de la culture et des arts ; Sid Ali Zerouki nouveau minis-

tre des postes et télécommunications ; Mohamed Boukhari ministre du commerce extérieur et de la promotion des exportations ; Tayeb Zitouni ministre du commerce intérieur et de la régulation des marchés ; Mohamed Meziane nouveau ministre de la communication ; Lakhdar Rekhroukh ministre des travaux publics ; Mohamed Tarek Belaribi: Ministre de l'habitat ; Taha Derbal, ministre des Ressources hydriques ; Saïd Sayoud, ministre des Transports ; Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé ; Fayçal Bentaleb, ministre du Travail ; Nouredine Ouadah, ministre des Start-ups et de l'Économie de la connaissance ; Fouad Hadji, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la production pharmaceutique et Salma Mansouri, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Relations africaines.

S R.

PRÉVUE DU 26 AU 28 NOVEMBRE

L'Algérie abrite la Réunion annuelle des académies africaines des sciences

L'Algérie abritera, du 26 au 28 novembre, la Réunion annuelle des Académies africaines des sciences (AMASA 2024), qui se tiendra sous le thème "Ressources, sciences et technologies pour le développement en Afrique". Lors d'une conférence de presse, lundi, au siège du ministère de la Communication, le président de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST), Mohamed Hichem Kara, a affirmé que la tenue

de cette Réunion annuelle en Algérie, prévue au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rehal", s'inscrivait dans le cadre de "la consolidation de sa profondeur africaine, conformément à la volonté politique du pays". La Réunion, a-t-il souligné, sera consacrée au thème "Ressources, sciences et technologies pour le développement en Afrique", qui portera principalement sur trois sous-thèmes, à savoir garantir une seule santé en Afrique,

les risques naturels et leur impact sur l'environnement et la santé, et la mobilisation des compétences et mutualisation des ressources scientifiques et technologiques en Afrique. A cette occasion, plusieurs ateliers seront organisés à l'initiative de l'AAST en vue d'enrichir les discussions, dont un atelier consacré au "financement de la recherche en Afrique", en discutant des moyens d'obtenir un financement étranger tout en préservant l'indépendance

des décisions scientifiques, et l'autre dédié à "la science ouverte", explorant les voies qui permettent aux chercheurs d'accéder aux informations, aussi bien de l'intérieur du pays que de l'étranger, a-t-il ajouté. La réunion verra, pour la première fois, l'octroi du "Prix du monde africain" visant à motiver les chercheurs exceptionnels au sein du Continent, en sus de l'adoption de la politique "zéro papier" pour préserver l'environnement.

ETUDE

Pas moins de 93% des pêcheurs affiliés à la sécurité sociale

Pas moins de 93 % des pêcheurs sont affiliés à la sécurité sociale, a révélé hier à Alger une étude sur la protection sociale dans le domaine de la pêche, effectuée par le Programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, mené dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE). Cette étude a été présentée lors d'une journée d'information intitulée : «Conditions de travail des pêcheurs en Algérie: enjeux et perspectives d'amélioration», en présence des représentants du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des retraités (CNR), et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (CACOBATPH). Selon cette étude, qui a touché un échantillon de 1.400 pêcheurs répartis

sur cinq wilayas (Alger, Annaba, Tlemcen, Tipaza et Boumerdès) entre mars et octobre derniers, 93 % des pêcheurs sont affiliés à la sécurité sociale (86% sont inscrits à la CNAS alors que le reste sont affiliés à la CASNOS). Plus de 90% des pêcheurs détiennent une carte Chifa et 64% bénéficient des allocations familiales avec au moins un enfant à charge, d'après la même étude, qui relève également que 60% des pêcheurs sont âgés entre 30 et 50 ans, et les trois quarts d'entre eux sont mariés. De plus, l'étude a révélé que 64% des pêcheurs non affiliés sont intéressés par une régularisation de leurs activités, dont 74% de cette catégorie expliquent leurs motivations par le souci d'être dans la légalité, 13 % par le souci d'être éligible aux dispositifs d'aides sociales et les programmes de logement et 10 % pour pouvoir bénéficier de crédit auprès des banques. Dans le volet de la sinistralité liée aux risques professionnels, l'étude a fait état de 27% d'accidents de travail liés aux chutes et

glissades, alors que 22% des accidents sont dus aux coups et coincements et 19,9 % sont en relation avec les coupures, morsures et piqûres. Dans 59 % des cas, l'accident a eu lieu à bord du navire de pêche, au large, et dans 26,2 % l'accident était à bord du navire de pêche sur le quai, est-il souligné dans cette étude. L'étude a rappelé, par ailleurs, les chiffres clés du secteur, en se basant sur les données du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Office national des statistiques (ONS), selon lesquelles la population marine (emplois directs et indirects générés dans le secteur) a atteint 130.315 professionnels, en 2020, activant dans 46 ports de pêche et plus de 60 sites d'échouage. Selon la même source, la flottille de pêche en Algérie en 2020 se compose de 3.594 navires petits métiers (61,3%) 1.684 sardiniers (28,7%), 548 chalutiers (9,3%), 27 thonniers (0,5%) et neuf corailleurs (0,2%). Intervenant à l'occasion, la directrice nationale du programme Economie

bleue, Pêche et Aquaculture, et représentante du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Chanez Zouadi, a souligné les progrès "importants" enregistrés ces dernières années dans les volets de la sécurité sociale et l'amélioration des conditions socio-professionnelles, tout en relevant que ce dossier constitue une "priorité stratégique" du secteur. Une commission mixte entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a été instituée dans l'objectif de conjuguer les efforts pour répondre aux préoccupations des pêcheurs et améliorer leurs conditions de travail, a-t-elle rappelé. Financé par l'UE, le programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, vise à améliorer la résilience et la compétitivité des communautés côtières et des filières stratégiques et à soutenir la création d'emplois dans les secteurs de l'économie bleue.

R E.